

ORGON

Bulletin d'informations n°13

Janvier 2014



*Habillage du puits prévu en
feronnerie d'art*

ÉDITORIAL p. 2

VIE PUBLIQUE p. 3 à 9

Vœux

Honorariat de Jean-Louis OLLIVIER

Commémoration du 11 novembre

Remise des médailles au personnel

Prix spécial du jury pour la réhabilitation

Règles de l'élection municipale de 2014

Réforme des rythmes scolaires

Recensement 2014

Sécurité et vidéoprotection

TRAVAUX ET URBANISME p. 10 à 14

Point sur les travaux

Synoptique des travaux pour 2014

Rénovation de la porte Sainte-Anne

Zone d'activités

Réhabilitation de l'ancienne prison

SECTEUR SOCIAL p. 15 à 18

Voyage du C.C.A.S. en Italie

Repas de fin d'année des Anciens

Aide à la mutualisation

Nouveau centre de santé et de soins pour
le corps

Téléthon 2013

VIE ÉCONOMIQUE p. 19

Zone commerciale

Bienvenue aux nouveaux commerçants

P.N.R.A. p. 20

Natura 2000 Alpilles

ENVIRONNEMENT p. 21 à 23

Débroussaillage réglementaire

Jardins familiaux et création d'un magasin

de producteurs

CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME

p. 24 à 26

Office Municipal de Tourisme

Médiathèque

ENFANCE p. 27

ÉDUCATION p. 28 à 30

JEUNESSE p. 31

ASSOCIATIONS ET FESTIVITÉS p. 32 à 43

AGENDA 2014 p. 44 à 46

ÉTAT CIVIL p. 47 à 48

Naissances

Mariages

Décès

Hommage à René Granier

PERMANENCES ET NUMÉROS

UTILES p.49 et 50

PUBLICITÉS p. 51 et 52



EDITORIAL



Orgonnaises, Orgonnais,

Encore une année passée avec une rapidité déconcertante mais qui nous a tout de même permis de terminer, entre autres, les travaux du centre village inaugurés le 5 juillet en présence de nombreux maires des communes voisines, de notre conseiller général et du président du Conseil Général Jean-Noël Guérini.

Une belle étape de la RENAISSANCE de notre village a été réalisée et notre volonté d'améliorer notre cadre de vie est toujours intacte et nous réfléchissons déjà aux futurs projets.

- La transformation complète de la traversée du village par la D7n du rond-point nord au nouveau pont aérien. Maintenant que le centre ancien est rénové il faut donner la possibilité et l'envie à ceux qui traversent Orgon de s'y arrêter et de l'apprécier !
- L'aménagement des terrains au pied de Saint-Roch acquis par l'Établissement Public Foncier de la Région. Ils sont destinés à l'extension de notre commune mais nous devons tenir compte du futur Plan de Prévention du Risque Inondation, le PPRI, et de l'impact de celui-ci sur le devenir de notre école primaire.
- Le transfert du service technique dans « l'immeuble AGT », nouvelle propriété de la commune et en parallèle l'étude de l'utilisation des locaux actuels de ce service.
- La nouvelle destination du foyer rural après la mise en service de notre salle des fêtes et de ses salles annexes.
- La poursuite de l'étude sur l'aménagement foncier de la plaine agricole entre Orgon et Sénas. Nous devons mener à son terme cette étude lourde et complexe pour sauver le foncier indispensable au maintien de l'activité agricole qui doit rester un pilier important de notre économie.
- L'aménagement de la propriété Gillard maintenant acquise par la Commune. La maison de maître pourrait devenir notre maison de retraite bénéficiant ainsi d'un superbe parc en plein centre du village. Quant au magnifique moulin du Portalet, il sera réhabilité en un lieu culturel dont la destination est encore à imaginer.
- La mise en place de containers enterrés pour les déchets ménagers. Ce projet, financé par la Communauté d'Agglomération Rhône, Alpilles, Durance, sera une nouvelle et importante amélioration de notre qualité de vie en centre ville, et à proximité des lotissements.
- La poursuite de la réhabilitation de nos bâtiments vétustes par la création de logements sociaux « de grand standing » si on veut éviter dans quelques années le versement de lourdes pénalités pour ne pas avoir atteint le taux obligatoire de logements sociaux sur la commune.

Vous voyez la route de la RENAISSANCE d'Orgon est encore longue et c'est grâce à la volonté, au travail de toute notre équipe et à l'aide précieuse du Président du Conseil général que nous pourrons continuer à la suivre !

***Nous vous souhaitons à toutes et à tous
une très bonne année 2014***



Honorariat de Monsieur Jean-Louis Ollivier

Sollicité par Monsieur le Maire, le Préfet de région, Mr Hugues PARANT a octroyé par arrêté du 25 juin 2013 l'honorariat de Maire en faveur de Mr Jean-Louis OLLIVIER.

Afin de remettre officiellement à notre ancien Maire ce diplôme de Maire Honoraire de la ville d'Orgon, ainsi que la médaille qui symbolise cette distinction honorifique, une cérémonie a été organisée le 4 octobre 2013. De nombreuses personnalités, Maires Honoraires, Maires, élus de la région, ainsi que sa famille et ses amis, ont assisté à cette cérémonie durant laquelle Mr Guy ROBERT a évoqué les responsabilités municipales de Monsieur Ollivier sous trois Maires différents, mais aussi en tant que Maire pendant deux mandats. Son épouse, Mme Maryse OLLIVIER a été à juste titre associée à cet hommage.

Notre nouveau Maire Honoraire a dit tout l'intérêt qu'il avait éprouvé à s'investir pendant ces nombreuses années dans la politique communale et à remercié les personnes qui ont travaillé à ses côtés.

Nous, Guy Robert, Maire
 et les membres du Conseil Municipal
 d'Orgon sommes heureux de décerner
 à Monsieur Jean-Louis Ollivier
 Conseiller Municipal
 de 1967 à 1977 et de 1983 à 1989
 Adjoint au Maire de 1989 à 1995
 Maire de 1995 à 2008
 le titre de Maire Honoraire
 de notre Commune pour son dévouement et sa fidélité.

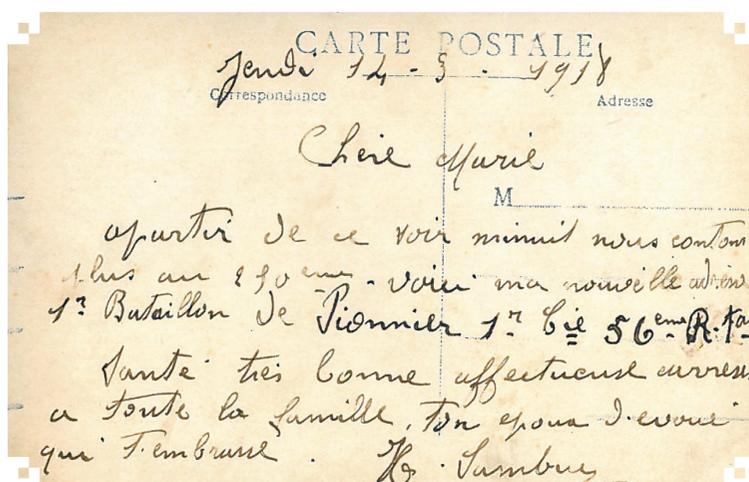


VIE PUBLIQUE

Commémoration du 11 novembre 2013

Le lundi 11 novembre se sont recueillis devant le Monument aux Morts d'Orgon, habitants, élus municipaux, membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, gendarmes, pour accomplir un devoir de mémoire à l'égard des combattants qui ont perdu la vie durant le conflit mondial de 1914 / 1918. Le colonel Yves Humann a lu la lettre qu'adressait un officier à son épouse alors qu'il se trouvait dans les tranchées, témoignage réaliste et tragique d'une guerre impitoyable. Mr le maire a lu l'allocution officielle commémorative pour transmettre par-delà ces quatre années d'affliction autant un message de paix aux jeunes générations, que des valeurs de courage et de liberté.

Ci-contre le caporal Hippolyte Sambuc, coiffeur de son état dans la grand'rue, l'actuelle rue Edmond Coste, écrit du front, en 1918 à son épouse Marie et à leur petite fille Anna. Lui reviendra, sa vie continuera au sein de son village où ses descendants vivent encore. Penser à ces quatre années de perdition, à l'avenir fauché de ceux dont les noms figurent sur le monument de la place de la Liberté est ce devoir de mémoire qui nous concerne tous.



Remise des médailles au personnel communal

Médaillé vermeil - Gérard ALGRIN :

Recruté le 13 juin 1983 aux services techniques de la mairie de Caromb (Vaucluse), Gérard ALGRIN sera dix années employé aux espaces verts et au service de la voirie.

Le 1^{er} novembre 1993 il est muté à la Mairie d'Orgon où il va s'occuper successivement des espaces verts, de l'entretien des espaces communaux et de la voirie. En 2009 il devient adjoint responsable des services techniques de la commune, fonction qu'il exerce à ce jour.

La médaille vermeil lui a été décernée pour ses trente années de carrière dans les services techniques municipaux.

Médaillée d'argent - Valérie SANCHEZ :

Recrutée le 1^{er} mars 1989 au service d'accueil d'Orgon Valérie SANCHEZ exercera ce poste aux côtés de Christine Granier.

En 1995 elle intégrera le secrétariat général auprès de Charlette Nizou et de Paul Nemrod, maire d'Orgon. De 2000 à 2003, elle interrompt sa carrière et prend une disponibilité pour convenances personnelles. De retour à Orgon en 2003, elle est réintégrée au secrétariat général où elle retrouve son poste auprès de Jean-Louis Ollivier, maire d'Orgon et de Mme Ferrer, secrétaire générale. A ce jour elle assume les mêmes fonctions auprès du secrétaire général et du Maire.

La médaille d'argent lui a été décernée pour ses vingt années de carrière dans les services administratifs municipaux.



Remise du prix spécial du jury catégorie ville de moins de 5000 habitants pour la réhabilitation exemplaire du centre-ville d'Orgon



Le 7 juin 2013 la commission tourisme et patrimoine accueille une délégation de Bouches du Rhône tourisme en qualité de membres de jury venus évaluer Orgon inscrit aux concours départementaux des villes et villages fleuris.

Ces responsables départementaux du tourisme, techniciens du CAUE, spécialistes en horticulture urbaine, en sillonnant le centre ancien, admirent la rue Charles Fabbiani dont « le fleurissement généreux » honore ses habitants, demeurent sous le charme du centre historique où se mesure « l'énorme travail effectué sur la réhabilitation du bâti et des rues qui offre un résultat très réussi et aboutit ainsi à une transformation complète de l'environnement urbain ».

Depuis la présence à Orgon en juin du jury, de nouveaux chantiers ont dévoilé les salles voûtées de l'ancienne prison, les graffitis des anciens détenus gravés dans le calcaire des parois, le soubassement de la première enceinte des remparts restauré à l'aide des matériaux d'origine au Nord de la Savoie. Les restanques ont été reconstituées au bas du château du duc de Guise. La place

de la Conillère a été entièrement réhabilitée, la croix y évoque la peste noire de 1720 dont les habitants furent en partie épargnés et le puits y rappelle l'approvisionnement domestique en eau. Concomitants ces chantiers qui ont débuté en septembre 2013 témoignent de l'engagement de l'équipe municipale à restituer au village son lustre d'antan tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants et l'accueil de ses touristes.

La délégation départementale a décerné à notre commune « le prix spécial du jury dans la catégorie des moins de 5000 habitants pour la réhabilitation exemplaire du patrimoine du centre-ville », reconnaissance du travail accompli depuis cinq ans. La remise des prix a eu lieu le 3 décembre à l'Hôtel du Département à Marseille.

S'il fallait en apporter la preuve, la distinction obtenue au palmarès du concours départemental, fait de la renaissance d'Orgon un modèle de réussite patrimoniale.

C. Z.



VIE PUBLIQUE

Les règles de l'élection municipale de 2014

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Elles sont organisées les 23 et 30 mars 2014. Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises.

Nouveautés 2014 :

-1- Abaissement de 3500 à 1000 habitants du seuil à partir duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours.

Les électeurs de toutes les communes de plus de 1000 habitants éliront leurs conseillers municipaux selon le même mode de scrutin. Ce mode de scrutin, qui impose le respect du principe de parité aux listes de candidats, était jusqu'alors réservé aux seules communes de plus de 3500 habitants. Cette modification, introduite par les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, concerne 6550 communes. Elle devrait entraîner, selon les estimations du gouvernement, l'élection dans les conseils municipaux de près de 16 000 conseillères supplémentaires.

-2- Élection au suffrage universel des conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunales à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales.

Les électeurs désigneront, à l'aide d'un seul bulletin de vote, leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires. Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre. Prévues par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Jusqu'alors, les représentants des communes au sein de ces EPCI étaient élus par les membres du conseil municipal.

-3- Obligation de déclaration de candidatures dans toutes les communes.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Ces listes doivent respecter le principe de parité et être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme. Les listes d'adjoints au maire élus par le conseil municipal sont également soumises à une obligation de parité.

-4- Obligation de présenter une pièce permettant de justifier de son identité pour voter dans toutes les communes quelle que soit leur population.

Le mode de scrutin :

Il allie un scrutin majoritaire et une dose de proportionnelle par l'application du scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Les candidats se présentent en liste complète. Lors du vote on ne peut pas faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation sous peine d'entraîner la nullité du bulletin de vote. Le panachage n'est plus autorisé; il entraîne l'annulation du bulletin de vote.

Le mode de scrutin dans les communes de plus de 1000 habitants a pour but d'assurer une majorité à la liste arrivée en tête et de permettre une représentation de la liste ou des listes minoritaires (plus de 5%).

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour, la notion de majorité n'est plus nécessaire.

Les conseillers communautaires représentant les communes de 1000 habitants et plus au sein des organes délibérants des EPCI sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. La liste des conseillers communautaires (quatre pour Orgon) est soumise comme la liste des conseillers municipaux à l'obligation de parité hommes / femmes.

Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué à l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.



Quelques exemples :



Premier tour :

Si, au premier tour du scrutin, une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à la répartition de tous les sièges à pourvoir et il n'y a pas lieu d'organiser un second tour de scrutin.

Dans ce cas, la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés se voit attribuer, dans un premier temps, un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Si ce nombre est impair, la moitié sera arrondie à l'entier supérieur s'il y a plus de quatre sièges.

Pour Orgon, $23/2 = 11,5 \rightarrow 12$ sièges.

Cette attribution majoritaire opérée, les autres sièges sont, dans un second temps, répartis entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête à laquelle a déjà été attribuée la moitié des sièges.

Cette répartition est faite à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Pour ce faire, il faut d'abord déterminer le quotient électoral (QE).

$$QE = \frac{\text{nombre de suffrage exprimés}}{\text{nombre de sièges restant à répartir (pour Orgon 11 sièges)}}$$

Pour chaque liste ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, leur nombre de voix est divisé par le QE. Le résultat arrondi à l'entier inférieur correspond au nombre de sièges attribués.

Il peut rester un ou plusieurs sièges à attribuer. Ils sont attribués de la manière suivante : le score de chacune des listes est divisé par le nombre de sièges de la première attribution proportionnelle plus un siège qui reste à pourvoir. Les résultats sont comparés et le siège va à la liste au quotient le plus élevé. Pour un deuxième siège, la même méthode est appliquée; le score de chaque liste est divisé par son nombre de sièges déjà attribués à la proportionnelle et augmenté de un.

Exemple de calcul pour le premier tour :

Premier tour : $\rightarrow 23$ sièges à pourvoir.

$\rightarrow 1500$ suffrages exprimés.

\rightarrow Liste 1 : 825 - 55% des suffrages exprimés.

\rightarrow Liste 2 : 675 - 45% des suffrages exprimés.

Première attribution majoritaire à la liste 1 : $23/2 = 11,5 \rightarrow 12$ sièges.

Deuxième attribution à la proportionnelle: $QE = 1500/11 = 136$.

\rightarrow Liste 1 : $825/136 = 6,06$ soit 6 sièges.

\rightarrow Liste 2 : $675/136 = 4,96$ soit 4 sièges.

Il reste un siège à attribuer selon la règle de la plus forte moyenne:

\rightarrow Liste 1 : $825/6+1 = 825/7 = 117,86$.

\rightarrow Liste 2 : $675/4+1 = 675/5 = 135 \rightarrow$ Le siège est attribué à la liste 2..

Résultats : \rightarrow Liste 1 : $12 + 6 + 0 = 18$ sièges.

\rightarrow Liste 2 : $0 + 4 + 1 = 5$ sièges.

Deuxième tour :

Si aucune liste n'a recueilli au premier tour du scrutin la majorité absolue des suffrages exprimés, il est organisé un second tour de scrutin le dimanche suivant.

A l'issue de ce second tour, il est attribué dans un premier temps, à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir dans les mêmes conditions que pour le premier tour, soit 12 sièges pour Orgon.

Cette attribution opérée, les autres sièges sont, dans un second temps, répartis entre toutes les listes qui ont obtenue plus de 5% des voix, y compris la liste arrivée en tête.

Cette répartition est faite, comme pour le premier tour, à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

VIE PUBLIQUE

Exemple de calcul dans le cas d'un deuxième tour :

Premier tour : → 23 sièges à pourvoir.

- 1500 suffrages exprimés.
- Liste 1 : 675 - 45% des suffrages exprimés.
- Liste 2 : 500 - 33% des suffrages exprimés.
- Liste 3 : 325 - 22% des suffrages exprimés.

Aucune liste ne recueille la majorité absolue, donc un second tour est organisé. Toutes les listes ayant recueillies plus de 10% des voix peuvent se représenter.

Deuxième tour : → 1600 suffrages exprimés.

- Liste 1 : 720 - 45% des suffrages exprimés.
- Liste 2 : 525 - 33% des suffrages exprimés.
- Liste 3 : 355 - 22% des suffrages exprimés.

Première attribution majoritaire à la liste 1 arrivée en tête: $23/2 = 11,5$ → 12 sièges.

Deuxième attribution à la proportionnelle: $QE = 1600/11 = 145$.

- Liste 1 : $720/145 = 4,96$ soit 4 sièges.
- Liste 2 : $525/145 = 3,62$ soit 3 sièges.
- Liste 3 : $355/145 = 2,44$ soit 2 sièges.

Il reste deux sièges additionnels à attribuer selon la règle de la plus forte moyenne.

Attribution du premier siège: → Liste 1 : $720/4+1 = 720/5 = 144$ → Le siège est attribué à la liste 1.
→ Liste 2 : $525/3+1 = 525/4 = 131$.
→ Liste 3 : $355/2+1 = 355/3 = 118$.

Attribution du second siège: → Liste 1 : $720/5+1 = 720/6 = 120$.
→ Liste 2 : $525/3+1 = 525/4 = 131$ → Le siège est attribué à la liste 2.
→ Liste 3 : $355/2+1 = 355/3 = 118$.

Résultats : → Liste 1 : $12 + 4 + 1 + 0 = 17$ sièges.

→ Liste 2 : $0 + 3 + 0 + 1 = 4$ sièges.

→ Liste 3 : $0 + 2 + 0 + 0 = 2$ sièges.

**Premier tour des élections municipales le dimanche 23 mars au Foyer Rural.
Second tour des élections municipales le dimanche 30 mars au Foyer Rural.**

La réforme des rythmes scolaires

Le décret 2013-77 du 24 janvier 2013, a mis en place la nouvelle organisation des temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire.

Objectifs :

- Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, notre pays cumule :
- un nombre de jours d'école le plus faible d'Europe : 144 jours contre 187 jours en moyenne;
 - une semaine courte avec quatre jours d'école contre cinq voire six chez la plupart de nos voisins;
 - une année scolaire concentrée sur seulement trente-six semaines;
 - un volume horaire annuel d'enseignement très important, 864 heures contre environ 800 heures en moyenne en Europe.

Organisation :

A partir de la rentrée 2014, dans les écoles maternelle et élémentaire, les principes généraux d'organisation du temps scolaire seront les suivants :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 journées et demie incluant le mercredi matin;
 - tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines;
 - la journée d'enseignement sera au maximum de 5h30 et celle de la demi-journée de 3h30;
 - la durée de la pause méridienne ne pourra être inférieure à 1h30;
 - les 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (1 heure/ semaine) remplaceront l'aide personnalisée et seront assurées par les enseignants;
 - les élèves demeureront pris en charge jusqu'à 16h30 si leurs parents le souhaitent;
 - après les heures d'enseignements, des activités périscolaires pourront être organisées par la commune.
- La mise en place de ces activités sera étudiée en 2014.

Recensement 2014

Le recensement s'effectue tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants; cette année il concerne 7000 de ces communes et doit se dérouler du 16 janvier au 15 février 2014.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il est réalisé tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements représentant 8% de la population.

Ainsi, chaque année, c'est un échantillon de 14% de la population de la France qui est analysé.

Cette analyse est réalisée à travers deux questionnaires qui sont distribués aux familles et destinés à collecter de nombreux renseignements sur le logement, la composition de la famille, l'activité professionnelle, ...

Le recensement permet de connaître la population de la France dans sa diversité et son évolution. Il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL).

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces questionnaires ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats du recensement sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement, elles recrutent pour cela des agents recenseurs. Elles reçoivent à ce titre une dotation financière de l'État.

A Orgon, le dernier recensement ayant eu lieu en 2009, le prochain se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Les agents recenseurs, recrutés par la commune et formés par l'Insee, se présentent dans un premier temps dans les familles pour distribuer les questionnaire et dans un deuxième temps pour les récupérer. Les agents recenseurs doivent présenter une carte officielle prouvant leur qualité.

Pour la commune d'Orgon les cinq agents recenseurs sont:

- Jean-Pierre GACHE,
- Christine GRANIER,
- Carolina PEREIRA CARVALHO,
- Jean-Luc PILARD,
- Nathalie PIQUET.

La commune vérifie ensuite la bonne prise en compte de tous les logements et envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee.

A partir du 1er janvier 2014, ce sont les populations légales « labellisées 2010 » qui entrent en vigueur; elles se substituent aux populations légales 2009.

Populations légales « labellisées 2010 » pour Orgon

Population municipale	Population comptée à part	Population Totale
3118	58	3176

Sécurité : Modernisation et extension de notre équipement de vidéoprotection urbaine

Notre système de vidéoprotection, actuellement installé sur la place de la Liberté, sur l'avenue Georges Coste, sur la place Albert Gérard et sur une partie de la D7n va être modernisé et étendu : à la place de la Fontaine, à la place du Four à Chaux, au parking des Arènes, au Tennis, à l'école primaire, à l'espace Jean Moulin, au chemin du Stade.

Pour équiper l'ensemble de ces lieux, il sera nécessaire de positionner des relais radio sur les points hauts du village. Ce nouveau dispositif, décidé en collaboration étroite avec la Gendarmerie Nationale, devrait permettre de quadriller les principales voies de circulation et, ainsi, réduire les dégradations, les actes de délinquance et les vols sur notre commune. Ce projet, d'un montant de 35 000€ HT, sera réalisé dans le premier semestre 2014 et est financé à hauteur de 70% par le Conseil Général et l'État.

Toujours dans le domaine de la sécurité, nous avons équipé nos Policiers Municipaux de gilets pare-balles et nous étudions, avec l'aide du Lieutenant Joffre, commandant de la Brigade d'Orgon, la possibilité d'armer nos Policiers Municipaux. Dans la région PACA 78% des effectifs des polices municipales sont armés.

Une décision sera prise en 2014.



TRAVAUX ET URBANISME

Travaux actuels ou travaux dont la mise en chantier est prévue pour le début de l'année 2014

Après l'article assez complet sur les travaux réalisés pendant notre mandat dans le bulletin d'information de juillet 2013, nous allons faire le point au 31 décembre 2013 des travaux dont le financement est acquis qui se déroulent actuellement ou dont la mise en chantier est prévue pour le début de l'année 2014, ainsi que des travaux dont le financement est demandé et qui pourront débuter dans le premier trimestre 2014.

Précisons que si les travaux de la place de la Conillère sont achevés, il reste à finaliser l'aménagement paysager et l'habillage du puits en ferronnerie d'art.



Travaux dont le financement est acquis et en chantier actuellement :

Ils sont tous financés à 80% par le Conseil Général.

Aménagement du lac de Lavau :

Ces travaux complètent l'aménagement réalisé avec l'aide du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) sur ce site qui constitue une entrée importante du massif des Alpilles ainsi que l'accès au camping de la Vallée Heureuse. Ils englobent aussi la sécurisation complète de la route de Beauregard par la pose d'une barrière en bois.

Assainissement du quarter Saint-Roch et de la Madeleine :

Ici aussi cette extension prévue dans notre schéma d'assainissement collectif est réalisée et sera mise en service en janvier 2014.

Assainissement du quartier de Beauregard :

Prévue dans notre schéma d'assainissement collectif, cette extension fonctionne depuis le mois de novembre. Ces travaux sur notre réseau d'eaux usées ont été couplés avec l'enfouissement des lignes électriques et des câbles de téléphone qui disparaîtront définitivement en 2014 de la colline de Beauregard.



Assainissement du chemin des Pielettes :

Cette extension de notre réseau d'égouts prévue depuis longtemps dans notre schéma d'assainissement collectif est maintenant réalisée et sera mise en service en janvier 2014.

Aménagement d'un parking au chemin de la Mine :

Le parking est déjà bien visible. Il sera terminé en janvier. Cet aménagement a permis de reprendre le gaudre qui le traverse pour l'enfouir et surtout adapter sa capacité au volume important d'eau qu'il évacue lors des épisodes pluvieux très importants.

Aménagement des restanques du Château du Duc de Guise :

La réalisation de ce jardin à proximité de notre village a débuté par la remise en état d'une partie importante des remparts constituant le première enceinte qui protégeait, blotti au pied du château, le village d'Orgon au XII^{ème} siècle. Elle va se poursuivre par l'aménagement des premières terrasses et l'amélioration de l'accès à la Mairie par la porte de l'Hortet.



Aménagement du musée géologique et archéologique :

Cette rénovation complète d'un bâtiment important du patrimoine de la commune, abandonné depuis des dizaines d'années, est financé à 50% par le Conseil Général à travers le Fond Départemental d'Aide au Développement Local 2013. Elle permettra l'installation de notre musée géologique et archéologique au premier trimestre 2014. Voir article page 14.

TRAVAUX ET URBANISME

Travaux dont le financement est acquis mais qui seront mis en chantier au début 2014 :

Local technique du stade :

Des difficultés pour choisir les entreprises lors de l'appel d'offre nous ont obligés à décaler cette réalisation au début 2014.

Rénovation des vestiaires du stade :

Ce projet, lié au précédent, a connu les mêmes problèmes et sa mise en chantier est aussi reportée au début 2014.



Réfection de la porte Sainte-Anne :

Cette rénovation, retardée par des démarches administratives assez lourdes, sera mise en chantier au début de l'année 2014. Un article spécifique à ce projet à la page 13 de ce bulletin vous donne toutes les explications que vous souhaitez.



Construction de la salle des fêtes :

Ce projet, longuement développé dans le bulletin de juillet 2013, a pris un peu de retard car il est lié à l'implantation de la zone commerciale qui a subi quelques turbulences à l'automne 2013 avec le projet d'Hyper U sur Plan d'Orgon. Mais maintenant, comme il est expliqué dans l'article sur la zone commerciale à la page 19, les décisions définitives ont été prises et nous pouvons envisager le début de la construction de cette nouvelle salle des fêtes en juin 2014 avec une mise en service fin 2014 ou début 2015.



Aménagement de la maison Renaissance rue de la Fontaine :

Ce projet important de création d'un gîte rural destiné à accueillir le tourisme sportif (escaladeurs - randonneurs) sur la commune sera mis en chantier au printemps 2014.

Aménagement de la route de Bazardes et de l'impasse des jardins :

L'appel d'offre a été réalisé et les travaux destinés à rénover la voirie de ce quartier vont débuter en janvier ou février 2014.

Assainissement de la zone d'activités :

Ce projet financé dans le cadre des travaux de proximité ne pouvait plus être retardé. Il datait de 2010 et a été provisoirement abandonné dans l'attente d'avoir une certitude sur le développement de notre zone d'activités. Voir notre article page 13.

Travaux dont le financement par le Conseil Général est demandé et qui seront mis en chantier au début de l'année 2014 :

Rénovation des chemins de Valdition, de la Garance et des Couroulus.

Rénovation du chemin de l'Aiguille.

Rénovation des chemins de Malvoisin, des Pielettes, de la Madeleine et des Réservoirs (début).

Rénovation des rues Saint-Roch et Paul Berthe.

L'ensemble de cette voirie ne comportant aucun réseau, les travaux ne concerneront que les revêtements de surface.

TRAVAUX ET URBANISME

Travaux de reconstruction du pont aérien

Ces travaux, présentés dans les bulletins de janvier et de juillet 2013, se déroulent sur la commune mais sont entièrement sous la responsabilité du Service des Routes du Conseil Général.

Après des débuts assez difficiles pour les riverains, en raison du non respect, par certains chauffeurs, de la signalisation importante interdisant le passage des poids lourds, la mise en place de portiques dans les deux sens a permis le respect du plan de circulation des poids lourds décidé par le Conseil Général.

Pour les riverains, la nuisance reste réelle mais elle est limitée au maximum aux contraintes du chantier.

Le programme de cette reconstruction est actuellement parfaitement respecté et le nouveau pont devrait pouvoir accueillir le trafic dans les deux sens à la fin de l'année 2014.

Début 2015, les travaux de démolition de la voie restante de l'ancien pont seront réalisés et la commune devra être vigilante pour retrouver, comme il a été envisagé au commencement de ce projet, un accès à la Durance relativement proche du village.

Synoptique des travaux pour 2014 et calendrier prévisionnel de réalisation

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Nouveau local technique au stade Taberner						■	■	■				
Rénovation des vestiaires du stade Taberner							■	■	■	■		
Rénovation de la porte médiévale Sainte-Anne			■	■	■							
Construction de la salle des fêtes						■	■	■	■	■	■	■
Aménagement de la route de Bazardes et de l'impasse des Jardins	■	■	■									
Aménagement de la maison Renaissance rue de la fontaine						■	■	■	■	■	■	■
Chemins de Valdition, de la Garance et des Couroulus			■	■								
Chemin de l'Aiguille			■	■								
Chemins de Malvoisin, des Pielettes, de la Madeleine et des Réservoirs (début)			■	■								
Rues Saint-Roch et Paul Berthe			■	■								
Réhabilitation avec le Pact 13 de la maison Nemrod rue de la Fontaine									■	■	■	■
Réhabilitation avec le Pact 13 de la maison Bagnol / Garcia rue Jules Robert									■	■	■	■

TRAVAUX ET URBANISME

Rénovation de la porte médiévale Sainte-Anne



Lors de notre précédente édition de bulletin, la porte Sainte-Anne était à l'honneur puisqu'un ambitieux projet de restauration lancé par la municipalité, était en cours.

Nous revenons à nouveau sur cette opération, car il apparaît comme judicieux de préciser, d'une part, les objectifs d'une telle entreprise, et d'autre part, d'expliquer les procédures parfois longues quelquefois pour parvenir à un résultat satisfaisant.

A première vue, il est évident qu'une simple mise en sécurité de l'édifice qui n'a pratiquement eu aucune intervention depuis plus d'un siècle, était urgente. En rebondissant sur ce constat, les élus ont souhaité, avec l'aide des affaires culturelles, axer le projet sur une éventuelle restitution d'éléments caractéristiques facilitant la compréhension de l'ouvrage.

A partir de cette volonté, il a fallu procéder aux premières analyses et constatations d'état des maçonneries existantes, effectuées par Mr Bruno Jouve architecte du patrimoine, mandaté pour cette mission.

Ensuite, après intervention de l'architecte des Bâtiments de France, (précisons que l'édifice est classé depuis 1926) il

était nécessaire de réaliser une étude archéologique afin de définir, non seulement les particularités de construction d'origine, mais également de comprendre les traces, (escaliers, encorbellements, parapets, chemin de ronde, ...), ceci pour éviter des erreurs de restitution.

Comme nous l'avons précisé dans le précédent article, la porte, construite au XVI^{ème} siècle, n'a pas subi beaucoup de transformations ni d'outrages de guerre, mais le temps a fait son œuvre et les constructions mitoyennes ont partiellement enchâssé la tour sur deux faces, ce qui empêche une partie de la restitution du parapet supérieur si ce choix était retenu. A priori, d'ailleurs, ce parapet n'était pas crénelé à l'image des constructions similaires dans la région (exemple de Pernes-les-Fontaines).

Les escaliers, par contre, sont encore très lisibles, mais il apparaît que celui présent à l'intérieur de la chambre de herse pour l'accès à la terrasse, n'est pas d'origine et n'a pas lieu d'être, un autre passage existant sur le chemin de ronde.

Nous sommes donc dans l'hypothèse de restitution de ces maçonneries, mais il convient cependant de rappeler qu'il existe un réel problème de sécurité une fois l'escalier principal reconstruit. La commune déjà, en 1755, décidait de « faire ôter quelques marches aux escaliers de chaque porte... » pour éviter que les enfants ne montent sur les remparts. Toutefois, il est tout à fait possible de mettre en place un dispositif de sécurité conforme, d'une esthétique qui ne nuira pas à l'harmonie du site.

Pour conclure, la totalité des analyses archéologiques et architecturales étant dorénavant terminées, et une fois les choix confirmés, le permis de construire sera déposé en tout début d'année, l'appel d'offres aux entreprises spécialisées en restauration du patrimoine sera effectué dans la foulée, et nous pouvons espérer que cette magnifique porte historique, emblématique de l'histoire de notre village, sera d'ici quelques mois, restaurée à la hauteur de ce qu'un tel monument mérite.

Pascal Guillet

La zone d'activités

Suite à l'abandon du permis de construire de la société ID Logistics, la société GSE, en accord avec la municipalité, a décidé de développer une zone d'activités qui puisse apporter une réponse au développement économique de nos entreprises locales, mais aussi attirer les entreprises extérieures à forte valeur ajoutée.

Afin que cette zone s'inscrive au mieux dans son environnement, nous avons décidé de travailler en concertation avec tous les acteurs locaux institutionnels et associatifs (Chambre de Commerce; Parc Naturel Régional des Alpilles; Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement; le Groupe Chiroptère de Provence et les Associations Locales) de façon à définir un plan d'aménagement exemplaire qui obtiendrait le Label du Parc des Alpilles. Actuellement se réalise la première étape de ce nouveau projet qui est l'étude d'impact sur la faune et la flore, étude qui se déroule sur un an et doit se terminer au printemps 2014.

Nous espérons que les résultats de cette nouvelle étude seront favorables et permettront le développement concret de cette zone d'activités en 2014.

TRAVAUX ET URBANISME

La prison ouvre ses portes

Cette maison forte avait perdu ses repères ! A l'intérieur les pièces réduites des deux logements des années 1950, cloisonnées et inhabitées s'étaient délabrées et le plafond bas dissimulait les véritables proportions de ce bâtiment patrimonial !

La démolition soignée d'une partie des cloisons et du plancher supérieur révéla les hauts plafonds voûtés des salles principales. L'observation des lieux permet d'en déduire que d'abord affecté à une prison il comportait un étage et des cellules dont les barreaux apparaissent lorsque les ouvertures murées furent dégagées.

Les graffitis des prisonniers et les signes lapidaires des tâcherons furent révélés sous les épaisseurs de tapisseries et d'enduits ultérieurs, signe de plus s'il le fallait, de l'application à sauver toutes les marques de la vie passée de ce lieu dont la construction date du XVII^{ème} siècle mais sur laquelle nous n'avons que très peu d'informations!

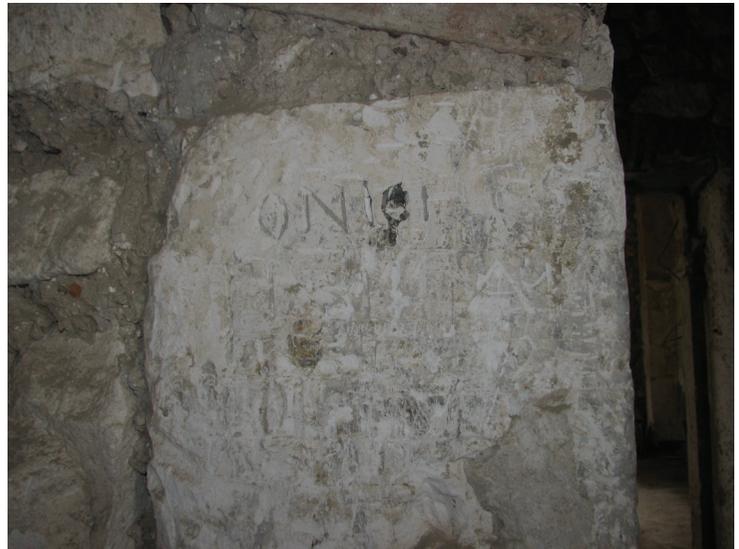
Heureuse surprise lorsqu'un carnet de chantier d'une réhabilitation de 1827 est mis à jour, oublié ou peut-être laissé exprès par Antoine Vuillard, le chef de chantier, sur une des voûtes. C'est l'année de la suppression de l'étage et de la création des salles voûtées, la prison n'en est plus une ! Si les baies cintrées de l'entrée sont d'origine, les ouvertures rectangulaires datent de la création des deux logements sociaux des années 50.

Ce vaste bâtiment communal sera dédié aux expositions géologiques et archéologiques, qui caractérisent le site d'Orgon en particulier et des Alpilles en général. Certes s'il sera très difficile d'obtenir des restitutions des objets, des vestiges qui, jusqu'alors, avaient été répartis dans les musées d'Avignon, d'Aix, de Marseille, au moins les pièces découvertes à l'avenir ne seront plus dispersées et trouveront leur place dans ce musée municipal.



L'une des salles accueillera dans le cadre du projet européen LIFE une exposition ornithologique sur les oiseaux représentatifs des Alpilles !

Nous remercions la Fondation d'Entreprises du Crédit Agricole qui a accordé une subvention de 20 000€ pour l'équipement multimédia et le mobilier du site ainsi que tous les intervenants, en particulier Jean-Claude Martarello, adjoint aux travaux qui a veillé à la conservation des voûtes. Cette coopération a permis de restituer à ce lieu son caractère historique dans ses justes proportions. Il sera affecté à la découverte du plus lointain passé de notre territoire.



SECTEUR SOCIAL



Voyage du C.C.A.S. à Venise, Padoue et Vérone du 6 au 12 septembre

C'est un groupe de quarante-trois Orgonnaises et Orgonnais qui ont participé au mois de septembre au voyage en Italie organisé par le C.C.A.S..

Une fois de plus nous avons pu conjuguer loisirs et culture. Des guides compétents nous ont permis de découvrir tour à tour Venise, les îles de Burano et Murano. Ensuite ce fut Padoue et sa magnifique basilique Saint-Antoine où nous avons pu fouler le sol d'une partie du Vatican, nous avons pu également apprécier l'imposante villa Pisani, maison de campagne de cette famille célèbre et influente.

Nous avons achevé notre périple par la découverte de Vérone, mondialement connue par ses amants mais qui mérite le détour de par son architecture et son histoire.

Le beau temps, un peu trop chaud lors de la visite de Venise, nous a accompagné tout au long du séjour, nous garderons un très bon souvenir de Lido de Jesolo, notre lieu de résidence qui nous a apporté confort, repos et divertissement grâce à un inattendu concert d'opéra en plein air ainsi qu'un spectaculaire corso en l'honneur des vendanges pour lequel certains n'ont pas boudé leur plaisir.

S B.



SECTEUR SOCIAL

CCAS
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
—
MAIRIE
DE
13660 ORGON
—
Téléphone 04 90 73 00 01

Repas de fin d'année des Anciens



Jeudi 3 octobre 2013

Cent soixante convives se sont réunis à l'Auberge du Parc d'Orgon, à l'initiative du Maire d'Orgon et président du C.C.A.S.. Chacun a pu profiter de cette journée conviviale.



SECTEUR SOCIAL

Aide à la mutualisation

Vos revenus ne vous permettent pas de pouvoir bénéficier du dispositif C.M.U., toutefois vous rencontrez des difficultés pour souscrire un contrat frais de santé auprès d'une mutuelle.

Cette difficulté ne vous permet pas de vous soigner correctement ainsi qu'éventuellement les membres de votre foyer.

Sachez que dans certains cas et sous conditions de ressources une aide à la mutualisation est possible. Cette aide peut atteindre jusqu'à 500€ par an si vous êtes âgé de plus de 60 ans.

Pour ce faire vous devez contacter votre caisse primaire d'assurance maladie ou la M.S.A. si vous dépendez du régime agricole.

Le C.C.A.S. peut également vous aider dans vos démarches sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie.

Horaires du C.C.A.S. :

Les permanences du C.C.A.S. en Mairie d'Orgon ont lieu sur rendez-vous aux jours et horaires suivants au rez-de-chaussée de la Mairie :

- Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h30 avec Mme ALGRIN.
- Mardi de 9h00 à 11h00 avec Mme BAGUR.

Pour prendre rendez-vous, appeler l'accueil de la Mairie au 04 90 73 00 01.



Un nouveau centre de santé et de soins pour le corps

Progressivement, la transformation de notre ancienne perception en centre de santé et de soins pour le corps se réalise et nous avons maintenant :

- Un coiffeur : Gregory Emanuel Coiffeur.
- Deux orthophonistes : Mme Frey.
Mme Bailly Sondarjee.
- Un cabinet d'infirmières : Mme Bado.
Mme Canal.
Mme Mas.
Mme Vinkel.
- Un bar à ongles : Johanna Jalmain.

Et très prochainement :

- Une nouvelle kinésithérapeute : Pascale Bouteiller.
- Le cabinet du docteur Rolland qui a souhaité transférer son cabinet dans ce centre.
- Un cabinet inoccupé en attente d'un troisième médecin nécessaire aux bons soins de la population orgonnaise.

SECTEUR SOCIAL

Téléthon 2013, un message de partage et d'espoir

Lors du Téléthon 2013, organisé par l'Office Municipal de Tourisme d'Orgon en partenariat avec les associations du village, du vendredi 6 décembre et samedi 7 décembre, **2992€00** ont été récoltés lors des différentes manifestations (contre 2720€00 en 2012) dont voici le détail :

- **Vente de crêpes organisée par l'Association F.C.P.E. : 166€40,**
- **Concours de belote organisé par le Club du 3ème Âge : 300€00,**
- **Petit déjeuner à l'Office Municipal de Tourisme : 136€60,**
- **Loto organisé par l'O.M.T., la F.C.P.E., le Prestige de l'Église, l'Amicale pour le don de sang bénévole, les Amis du Site et l'association Léz'Arts des Falaises : 1462€00,**
- **Buvette du loto : 167€00,**
- **Vente de sandwiches lors de Loto : 120€00,**
- **Tombola lors du loto : 85€00,**
- **Dons dans l'urne : 555€00.**

Nous remercions tous ceux qui ont œuvré lors de ce Téléthon 2013 pour que la recherche fondamentale progresse :

monsieur le Maire,
le Conseil Municipal,
le personnel communal,
la coordination départementale de l'AFM,
l'amicale pour le Don de Sang Bénévole,
l'association des parents d'élèves F.C.P.E.,
l'association du Foyer Rural,
l'association La Boule de Beauregard,
l'association Le Prestige de l'Église,
l'association Les Amis du Site d'Orgon,
l'association Les Restanques du Château,
l'association Léz'arts des Falaises,
l'association Orgon Loisirs,
l'Auberge Aux Petits Pavés,
l'Auberge du Parc,
AZ Méditerranée,
le Bar de l'Avenir,
le Club Taurin La Bouvine,
le Domaine de Valdicion,
le Domaine du Val de l'Oule,
l'Entente halieutique de la Durance Sénas - Orgon,
l'Entreprise de maçonnerie Jean-Louis Robert,
l'Entreprise de maçonnerie Mostepha,
l'Entreprise de maçonnerie Robert et fils,
l'Entreprise de plomberie Laurent Coupard,
l'Épicerie Chez Karim,
l'Épicerie U-Tile,
l'équipe pédagogique de l'école maternelle,
La Tentation Gourmande,
le Bar à ongles,
le Camping La Vallée Heureuse,
le centre aéré Lou Pitchoun,
Le Fournil Provençal,
le Relais Des Fumades,
le Tabac Presse,
Ma Boulangerie,
les Meubles Oregon,
la Pharmacie de la Durance,
le Restaurant Le Côté Jardin,

le Restaurant Les Arcades,
la Sarl Le Moulin d'Orgon,
la Société de chasse,
la Société OMYA,
Bernard et Patricia Coulet,
Ginette Bouchet,
Christine Gresse,
Sylvie Mazéli,
Léo tornero,
Anne-Marie Robert,
Alain Zavagli.

Somme collectée
2992€00

Un grand merci
aux organisateurs
et aux participants.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Des nouvelles de notre zone commerciale

Dans le bulletin de juillet 2013, nous vous annonçons que l'ensemble des démarches administratives indispensables pour la création de cette zone étaient terminées et nous pensions que le démarrage des travaux aurait lieu en septembre 2013.

C'était sans compter avec :

- les dernières tracasseries de l'administration souhaitant une étude complémentaire de l'impact de cette zone sur la vie de la colonie des chauves-souris du tunnel de la Mine.
- le pouvoir de nuisance de l'enseigne SIMPLY de Sénas (groupe AUCHAN) déposant un nouveau recours devant le Conseil d'État.

- la surprise provoquée par la décision favorable, malgré le risque d'inondation, de la Commission Départementale des Aménagements Commerciaux CDAC) concernant le projet d'Hyper U dans la zone de Plan d'Orgon (à la place de NBE).

Ces trois derniers points ont demandé trois mois d'études complémentaires qui ont permis au groupe INTERMARCHE :

- de démontrer que nos amies les chauves-souris ne seraient pas perturbées par notre magasin: hauteurs et éclairages ont été étudiés en conséquence.
- de constituer un nouveau dossier pour obtenir du Conseil d'État le rejet de la dernière possibilité de recours du groupe AUCHAN.
- de reprendre leur étude de zone de chalandise en prenant en compte la possible installation de cet Hyper U à proximité, dans les prochaines années.

Ces trois points ayant été traités de manière positive, nous pouvons vous annoncer que le début des travaux de notre magasin est prévu pour le premier trimestre 2014.

Ce magasin aura bien 1500 m² de surface commerciale. Il comportera une galerie marchande de quelques boutiques et sera mitoyen de notre salle des fêtes dont le permis de construire est en cours de finalisation par notre architecte Mr DEPIETROMARIA.

Les dindes que je vous avais annoncées avec optimisme pour le Noël 2012, seront un peu plus âgées, elles nécessiteront un temps de cuisson un peu plus long, mais seront enfin disponibles pour les fêtes de fin d'année 2014!!!



Bienvenue aux nouveaux commerçants



Mme Christine GRESSE - Aromathérapeute, réflexologue, formatrice et conseillère en cosmétique biologiques :

Adresse : Mes Essentiels 5 traverse des Jardins 13660 Orgon

Téléphone : 06 15 85 26 54

Mail: christine@mes-essentiels.fr



Hervé et Carole MARTINELLI - Tabac Presse Loto :

Adresse : 90 avenue de la Victoire 13660 Orgon

Téléphone : 04 90 73 01 54



Mohammed MOUISSA - Coiffeur barbier :

Adresse : 45 avenue de la Victoire 13660 Orgon

Téléphone : 06 22 03 69 97



Projet LIFE dans le cadre de Natura 2000 dans les Alpilles

La structure coordinatrice de Natura 2000 dans les Alpilles pour les cinq années à venir est le Parc Naturel Régional qui a la charge de mener à bien les objectifs de préservation du paysage, de la faune et de la flore du massif.



Distinguons les deux grands types de zones

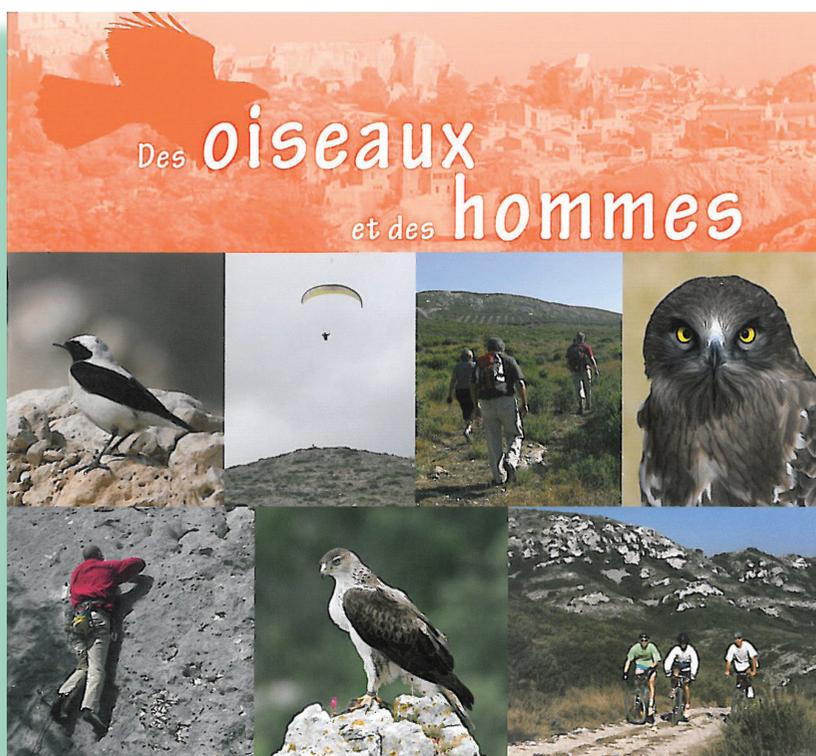
Zone spéciale de conservation :

Les Alpilles sont en zone spéciale de conservation (ZSC), en droit de l'Union européenne. Il s'agit d'un site naturel ou semi-naturel désigné par les États membres, qui présente un fort intérêt pour le patrimoine naturel exceptionnel qu'il abrite. Les États membres y prennent donc les mesures qui leur paraissent appropriées (réglementaires, contractuelles, administratives, pédagogiques, etc.) pour conserver le patrimoine naturel du site en bon état. Les ZSC sont introduites par la directive 92/43/CEE, directive habitats-faune-flore du 21 mai 1992, où elles sont précisément définies en ces termes : « un site d'importance communautaire désigné par les États membres par un acte réglementaire, administratif et / ou contractuel où sont appliqués les mesures de conservation nécessaires au maintien ou rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné ».

Zone de protection spéciale :

Les zones de protection spéciale (ZPS) sont créées en application de la directive européenne 79/409/CEE1 (plus connue sous le nom directive oiseaux) relative à la conservation des oiseaux sauvages. La détermination de ces zones de protection spéciale s'appuie sur l'inventaire scientifique des ZICO (zones importantes pour la conservation des oiseaux). Dans les Alpilles, elle consiste à favoriser la gestion des espaces naturels par un pâturage extensif adapté, à maintenir des éléments paysagers favorables aux espèces tels que : bosquets, haies, arbres isolés, talus, murets de pierres sèches, petit bâti en pierre, à effectuer les travaux d'entretien en dehors des périodes de nidification des oiseaux, sans employer des désherbants chimiques et tout autre produit phytosanitaire contraire aux pratiques de préservation de la faune sauvage existante. Citons parmi les oiseaux qui survolent les Alpilles et viennent y nicher, les quatre couples d'aigles de Bonelli, dont malheureusement un aiglon a été découvert mort à Saint-Rémy, le couple de vautour percnoptère, les quarante-cinq couples de grands-ducs, outarde, faucon crécerellette, alouette, engoulevent, fauvette, circaète Jean-le-Blanc, pipit rousseline, bruant ortolan...

Dans les écoles du massif 5000 enfants ont été sensibilisés à la faune sauvage, 10 000 personnes ont visité l'exposition « activités humaines et les oiseaux ».



Le financement européen du projet LIFE 2014 consiste à poursuivre ces actions par la création de nouveaux outils d'information, par une participation active des propriétaires exploitants qui en échange de leur engagement sur des parcelles déterminées à respecter les directives de la charte Natura 2000 dans les Alpilles seront exonérés de leur taxe foncière, par la mise en place d'un point d'accueil nature pour lequel Orgon s'est positionné favorablement en proposant une des salles du musée nouvellement créé dans les locaux de l'ancienne prison.

C. Z.
Déléguée de la commune au PNRA

Débroussaillage réglementaire

Qui ?

Le PIDAF, plan intercommunal de débroussaillage et aménagements forestier est piloté par le Parc naturel régional des Alpilles, chaque année, des travaux coupe, éclaircie, pré-éclaircie, dépressage sont entrepris dans le massif. Ces travaux sont financés par les crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, le CCFM.

L'entretien des pistes DFCI, défense de la forêt contre les incendies, est financé par le Conseil général et exécuté par les sapeurs-forestiers. Ils entretiennent les bandes débroussaillées de sécurité des pistes et interviennent ponctuellement sur les poudrières. La commune doit également exécuter et financer ses obligations légales en débroussaillant 10 mètres de large de chaque côté d'un chemin communal.

La direction départementale des territoires et de la mer, DDTM, élabore la réglementation départementale, que font appliquer les agents de l'ONF, office national des forêts. Les particuliers habitant dans la colline ou à proximité du Massif doivent respecter les obligations légales de débroussaillage dû à l'aléa fort du feu.

Pourquoi ?

La forêt méditerranéenne progresse d'environ 1% par an. Le mitage de la forêt (habitations dispersées dans l'espace naturel ou en périphérie) conduit des personnes à habiter à proximité de zones très densément boisées. La migration de population rurale vers les zones urbaines a largement favorisé la « déprise agricole » occasionnée par l'abandon de cultures, de coupes de bois, du ramassage des branches, des activités de charbonnage.

Les nouveaux habitants de nos « collines » n'utilisent plus, économiquement parlant, l'espace forestier, hormis pour des activités de loisirs ou simplement résidentielles. La forêt pousse mais on ne l'exploite plus par conséquent la masse combustible s'accroît un peu plus chaque jour.



Comment ?

Pour éviter la propagation horizontale du feu il faut s'astreindre aux consignes suivantes, sachant que le feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée et qu'il est aussi plus facile à maîtriser. Il est impératif d'espacer les arbres entre eux et suffisamment les masses de branches d'arbres entre elles.

Selon la loi, le houppier (masse de branches et de feuilles constituant les branchages) d'un arbre doit être distant de celui de l'arbre le plus proche d'au moins deux mètres. Cependant, il est conseillé de porter cette distance à 5 mètres car, s'il y a du vent (comme c'est souvent le cas lors des grands incendies), les houppiers vont se balancer, les flammes se rabattre et le feu se transmettre d'arbre en arbre.

Chaque buisson (touffe d'arbrisseaux ne dépassant pas 3 mètres de haut) doit être espacé d'au moins 5 mètres d'un autre buisson le plus proche selon la réglementation. Les branches ne doivent pas être au contact ou en surplomb de l'habitation. Il faut impérativement éviter que des arbres soient à proximité immédiate de l'habitation. S'ils s'enflamment, ils vont permettre au feu de se propager sur la toiture qui constitue, avec les ouvertures (fenêtres, portes, volets), les parties les plus vulnérables de l'habitation. Également, les arbres enflammés ou brûlés (les pins notamment) peuvent se déraciner et tomber ou endommager la maison. Ainsi, selon la réglementation, aucune branche ne doit être située à moins de 2 mètres de l'aplomb du mur de l'habitation, véranda ou avancée de toit. Si vous devez rester dans votre habitation, vous y serez en sécurité.

La végétation herbacée et ligneuse doit être maintenue au ras du sol. Il faut enlever tous les végétaux morts, dépérissant, malades, ou chétifs afin de diminuer la masse de combustible potentielle

ENVIRONNEMENT

au feu. Enlever les végétaux dépérissant ou dominés, situés en concurrence avec d'autres et ayant des difficultés à se développer à cause du manque de lumière. Afin de rompre la continuité verticale du feu il faut élaguer les arbres le long du tronc ce qui empêche de monter en cime. Pour cela on doit élaguer les arbres (enlever les branches en les coupant au ras du tronc) sur au moins 3 mètres de hauteur. Il est conseillé d'élaguer le plus haut possible. Ce qui empêche la progression verticale (d'une branche à l'autre) le long du tronc et donc qu'un feu d'herbe se transforme en feu de cime.

Il faut éviter la superposition des végétaux. Il est important d'enlever les buissons situés sous les arbres, car un arbuste de deux mètres de haut peut produire une flamme de plus de 4 mètres et donc enflammer l'arbre situé immédiatement au-dessus. Si les arbres et surtout leurs branchages sont suffisamment espacés, on pourra conserver des arbustes ou buissons dans les espaces libres afin d'assurer le renouvellement des plus vieux arbres, qui ne sont pas éternels.

Débroussailler sur les 10 mètres de part et d'autre d'un chemin d'accès et faciliter, sécuriser l'accès au secours. Les consignes sont les mêmes que pour les habitations car même si les arbres sont élagués et le chemin suffisamment large (4,5 à 6 mètres), le risque persiste. Il ne faut jamais perdre de vue qu'un végétal en feu produit au moins le double de sa hauteur en flammes et si y on ajoute le facteur « vent » on peut ainsi facilement imaginer le champ d'action du feu. Il faut savoir que des arbres denses, de 10 mètres de haut peuvent produire des flammes d'une hauteur de 20 à 30 mètres, et ce, à cause des courants de convection dus à la chaleur. S'il y a du vent, les flammes seront rabattues et pourront facilement traverser le chemin, entravant toute circulation sur celui-ci et mettant en danger les sapeurs pompiers. Un débroussaillage raisonné permet tout de même de conserver des végétaux (y compris des arbres), s'ils sont suffisamment espacés les uns des autres et s'ils ne jouxtent ou ne surplombent pas l'habitation, le caractère esthétique dépendra alors de l'agencement des espèces conservées.

Quand débroussailler ?

Avant la mi-avril !

Comment évacuer les troncs, les branches, les remanents ?

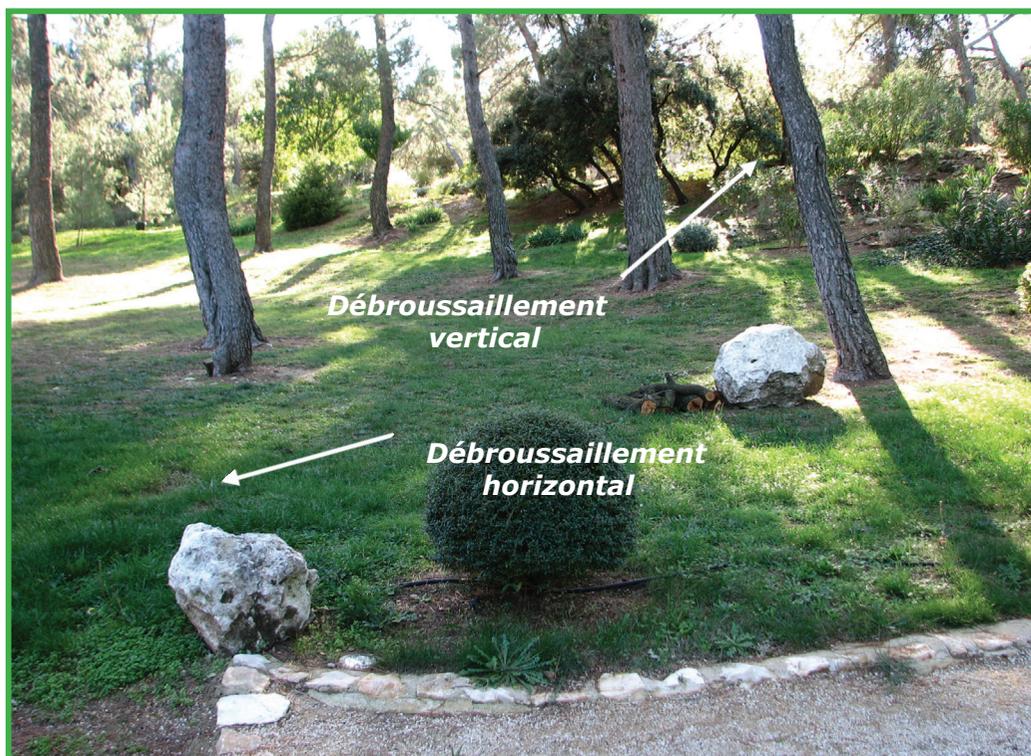
Le brûlage est réglementé et un arrêté du ministère de l'environnement est en cours de rédaction, par broyage, par compostage ou apport à la déchetterie sachant que l'on ne peut excéder 5 m³ par jour, toutefois il existe des mesures dérogatoires pour les exploitants agricoles et les forestiers.

Déchetterie de Mollégès :

Téléphone : 04 90 90 12 39.

Ouverture: Matin du mardi au samedi de 8h00 à 12h00.

Après-midi le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 17h00 (du 1 octobre au 31 mai) et de 14h00 à 18h00 (du 1 juin au 30 septembre).



*Tous les articles
du code forestier
portant sur le
débroussaillage
sont disponibles sur
le site
[www.legifrance.
gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)*

Développement durable et circuits courts

Création de jardins familiaux :

On entend par jardins familiaux un terrain divisé en parcelles affectées par les communes à des particuliers, y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial.

C'est pour réaliser un tel projet qu'un terrain situé à Bazardes, à l'arrosage, d'une superficie proche d'un hectare, est en cours d'acquisition par la commune.

Nous devons à ce titre remercier Mr Bocquet qui, très rapidement, à des conditions financières très acceptables pour la commune, a été d'accord pour cette vente. Ce terrain appartenait à sa mère qui a habité Orgon pendant de nombreuses années.

L'acquisition devrait se conclure en janvier et l'aménagement en parcelles avec abris de jardin pourra se réaliser au cours de l'année 2014.

Les administrés intéressés par ce projet et volontaires pour créer l'association qui gèrera ces jardins familiaux peuvent déjà se faire connaître à la mairie.

Pour les fleurs, les légumes et les fruits, c'est le circuit le plus court car le producteur est aussi le consommateur ou inversement.

Ces jardins familiaux présentent de nombreux points positifs :

- ils apportent aux familles un complément alimentaire en produits de saisons;
- ils permettent de retisser des liens avec le végétal, la terre, l'eau, les saisons, le soleil que la vie urbaine a transformés;
- ils sont des espaces où la convivialité, les échanges et la communication s'installent.

Création d'un magasin de producteurs ou d'un point de vente collectif :

De plus en plus de producteurs se regroupent et gèrent leur propre circuit de distribution, en ouvrant des structures à taille humaine où ils proposent leur production. Ces points de vente collectifs sont des magasins gérés et approvisionnés par des producteurs proposant, en vente directe, les produits issus de leurs exploitations.

En se regroupant, ils offrent aux consommateurs, en un seul et même lieu, une gamme de produits variés, frais et de saison, ainsi que des produits transformés comme de la viande, des conserves artisanales, du fromage, des oeufs, de la charcuterie et des boissons. Les clients viennent chercher dans ces points de vente des produits de qualité, frais, de saison et locaux.

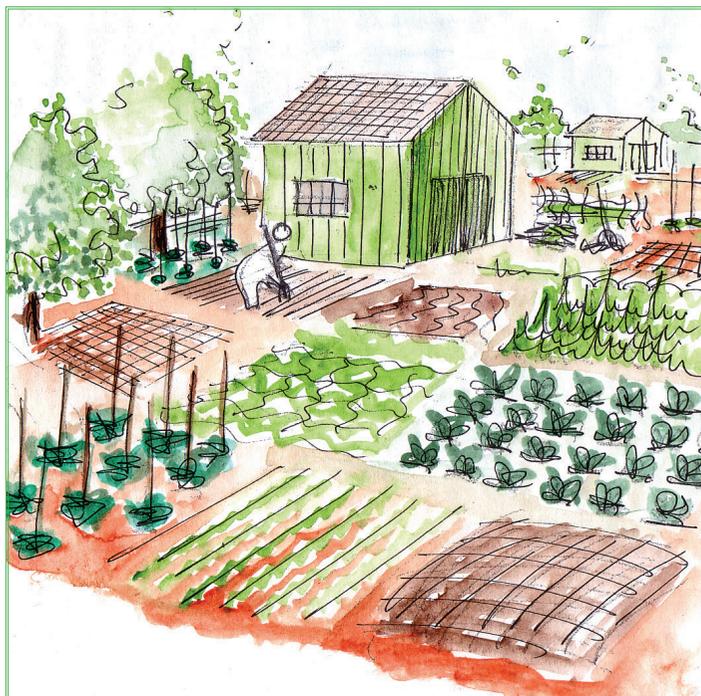
Les avantages de ce concept sont nombreux :

- véritable traçabilité des produits;
- qualité gustative des produits qui redevient le critère principal;
- mise en valeur et respect des métiers de la terre;
- suppression des intermédiaires;
- mise en valeur économique, environnementale et sociale de nos terroirs;
- moins de transports, moins d'emballages donc moins de pollution.

Ces magasins, en général, ne permettent pas d'écouler la totalité de la production, mais cette filière, actuellement en plein développement, car souhaitée par de nombreux consommateurs, peut constituer une démarche très intéressante de valorisation des productions agricoles.

Un local adapté à cette activité étant disponible actuellement sur la commune, nous étudions la possibilité de réaliser, avec l'aide des fonds européens, la mise en place de ce concept pour 2014.

Tous les producteurs intéressés par cette démarche, qu'ils soient de la commune ou des communes voisines, peuvent prendre contact avec la Mairie d'Orgon.



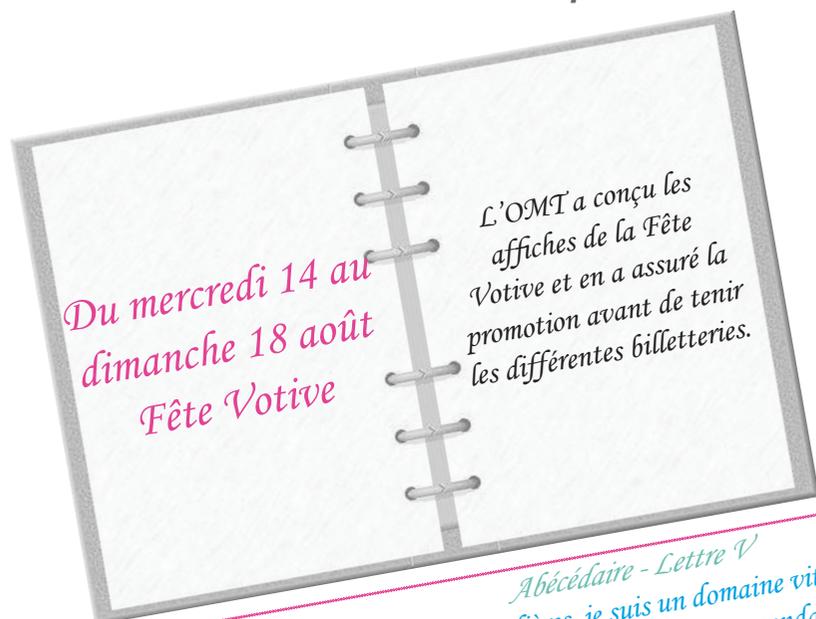
CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME

L'Office Municipal de Tourisme d'Orgon est un lieu dédié à l'accueil, l'information ainsi qu'au développement et à la promotion touristique de notre village.

Il contribue aussi à l'organisation des animations culturelles villageoises destinés aux locaux, aux visiteurs et aux enfants...

Grâce à ce travail de mutualisation des données, notre promotion touristique s'effectue en lien avec les autres villes et villages de notre région.

Encore un semestre bien rempli à l'office de tourisme dont voici les actions...



Abécédaire - Lettre V
À l'ouest du village, sur la route d'Eygalières, je suis un domaine viticole. Le deuxième élément de mon nom composé est le nom provençal de la marmite qu'on suspendait au-dessus du feu de cheminée.
Je suis le V _ _ _ de L' _ _ _ _



Un merci particulier à notre responsable de l'OMT, Karine MAZZETTA, toujours mobilisée pour mieux faire connaître et apprécier notre village, accompagner les associations et nous ciseler un bulletin municipal d'excellente qualité. Notre coopération correspond aux meilleurs moments de ce mandat.

C. Zavagli

CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME

Jeudi 31 octobre Chasse au Trésor

Ce jeu de pistes a réuni une centaine de concurrents, parents et enfants confondus, tous enthousiasmés par les itinéraires à suivre et les énigmes à résoudre. Découverte ludique où rébus, mots

croisés, fléchés, mêlés, charades, puzzles, devinettes, contribuaient à mieux connaître ce village qui est le nôtre. Ci-dessus le jury très impressionnant qui après avoir corrigé, a généreusement distribué des lots à tous les participants sans distinction de notes !



Dimanche 17 novembre Marché de Noël

Il a animé nos rues. Grâce à la mairie de Pélissanne nous avons pu disposer de chalets !

Vendredi 6 et samedi 7 décembre Téléthon

Téléguidé par l'OMT qui fait appel aux associations pour mener à bien ce programme altruiste! le petit déjeuner dans les locaux de l'office resserrent les liens!

Novembre et décembre Élaboration du bulletin municipal

Début novembre envoi d'un courrier aux associations, aux rédacteurs. Deux mois de collecte des articles et des photos. Mise en page sur plusieurs semaines, étape minutieuse, exigeante et créative, où se façonne la maquette définitive.

Les dernières mises au point ont eu lieu le 31 décembre!

Les ultimes corrections de la rédaction ont été transmises le 2 janvier au matin à l'office pour être insérées dans la précieuse maquette, juste une heure avant qu'elle ne soit confiée à l'imprimerie Gayet !



CULTURE - COMMUNICATION - TOURISME

Échos de la Médiathèque

Au seuil de la nouvelle année, l'équipe de la Médiathèque prépare les animations pour 2014. Certaines sont finalisées ainsi :

- Le 18 janvier 2014 Michel Pintaud animera un atelier d'écriture pour adultes.
- Les 25 et 26 février 2014 Carole Challeau, plasticienne, animera un atelier d'arts plastiques pour les enfants qui désireront préparer le Carnaval.
- Le 24 mars 2014, dans la cadre du « Printemps des poètes », les enfants du CM et du CE rencontreront la poétesse Sylvie Durbec.
- Le 18 avril 2014 nous accueillerons, dans le cadre du Prix des Incorruptibles, l'écrivain Frédéric Lévy.
- Les 22 et 29 avril 2014 un atelier de musique sera proposé aux enfants à partir de 8 ans avec Adeline Ballard, musicienne.

- En mai, dans le cadre de l'année « Du souvenir de la Première guerre mondiale », la Médiathèque présentera une exposition sur la Première guerre mondiale prêtée par la BDP de Marseille et accueillera Monsieur Humann le 16 mai 2014 pour une conférence .

Enfin notre nouveau logiciel est installé depuis la mi- novembre et nous sommes entrain d'élaborer notre portail pour mettre en ligne notre catalogue.

Nous vous rappelons que l'accès de la Médiathèque est libre, et toutes les animations proposées sont gratuites, n'hésitez pas à venir nous rendre visite.



Rencontre avec Malek Bensmaïl



Rencontre avec Karine Giebel

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

Vendredi de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h30

Relais assistantes maternelles

Tous les premiers lundis du mois, dans les locaux de la fédération départementale Familles Rurales, avenue de la Mine, à Orgon, la responsable du relais assistantes maternelles reçoit parents et professionnelles pour des renseignements administratifs quant à l'accueil de l'enfant : recherche d'un mode de garde, établissement du contrat de travail, etc...

De plus, les assistantes maternelles se retrouvent, non plus deux fois par mois, mais toutes les semaines depuis octobre 2013, à la médiathèque, pour proposer aux enfants qu'elles accueillent, des ateliers d'éveil. Cette organisation continuera dans les mêmes conditions en 2014.



Dates des permanences à Orgon pour le premier semestre 2014 :

Lundi 6 janvier, lundi 3 février, lundi 7 avril, lundi 5 mai et lundi 2 juin.

Association Lou Pitchoun - Accueil de loisirs 3 - 11 ans

L'association Lou Pitchoun propose aux familles plusieurs services.

L'accueil périscolaire avant et après les temps scolaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Le goûter est offert par la municipalité.

L'accueil de loisirs pendant les vacances: ouverture pour les vacances de Février, Pâques et Octobre 2014. Possibilité d'inscrire les enfants à la journée.

Ouverture juillet et août 2014, inscriptions semaine complète.

L'accueil de loisirs le mercredi qui peut se faire à la journée ou demi-journée.



Renseignements et inscriptions
au bureau de l'association

Téléphone :
04 90 73 07 90

Adresse mail :
association.lou-pitchoun@wanadoo.fr

*Les Pitchouns
vous souhaitent
une très bonne année
2014!!*



ÉDUCATION

Les projets de l'école maternelle

Nettoyons la nature :

Le 27 septembre, l'école a participé à l'action « Nettoyons la nature ». Tous les enfants sont allés ramasser les déchets dans le village, à Beauregard, à la colline et aux alentours de l'école. Nous avons ramassé 30 kg de déchets.



La semaine du goût :

Pendant toute la semaine du goût, les enfants ont tourné sur quatre ateliers et ont goûté différents aliments :

- Le pain : on a goûté différents pains et nous avons fait du pain. Pour faire du pain, il faut de la farine, de l'eau, de la levure et un peu de sel.
- Le petit déjeuner : c'est un repas très important qui donne des forces et qui nous évitent d'être fatigués. Nous avons goûté des céréales (au miel, au chocolat, aux fruits rouges et sans sucre) ainsi que les jus de fruits à la poire, à l'ananas, à l'abricot, à la banane et à l'orange.
- Les épices : nous avons goûté de la cannelle, du gingembre, du piment doux et de Cayenne. Nous avons fait un pain d'épice.
- Les fruits et les légumes : nous avons goûté des châtaignes, du raisin, du citron, des kiwis, des noix, des noisettes, des poires et des amandes ainsi que des carottes, des concombres, de la mâche, des champignons, des endives, du maïs, du fenouil et des tomates.



Animations :

- La vente de crêpes pour le Téléthon le vendredi 6 décembre devant l'école maternelle.
- le spectacle de marionnettes le vendredi 13 décembre après midi.

Le projet d'école 2014 - 2015 sur le thème de l'Afrique :

Différents ateliers vont être mis en place dans les classes afin de :

- Découvrir et de connaître des contes traditionnels sur l'Afrique.
- D'élargir la production littéraire destinée à l'enfant.
- De sensibiliser les enfants à une autre culture au travers de l'art, du graphisme, du dessin et de la musique.
- Les airs africains et s'exprimer sur des musiques africaines.
- La fabrication de masques. Une exposition des travaux des enfants aura lieu au mois de juin dans l'école.



Rentrée à l'école élémentaire

Voici le profil de l'école élémentaire d'Orgon pour l'année 2013-2014 :

- CP : Mme Corduant et Mme Cérésola - 21 élèves.
- CP / CE1 : Mme Prieur - 19 élèves.
- CE1 : Mme Baudrand - 21 élèves.
- CE2 : M. Pellet - 26 élèves.
- CE2 / CM1 : Mme Reynouard. 23 élèves.
- CM1 / CM2 : M. Reymonet. - 21 élèves.
- CM2 : Mme Cipollina - 26 élèves.
- Clis : Mme Grossemey - 10 élèves.

L'effectif est donc de 167 élèves avec 72 filles et 95 garçons.

A ces classes, s'ajoutent deux classes supplémentaires :

- La Clin : Mme Mc Leish qui travaille avec les élèves non francophones.
- La Clad : Mme Cardona qui travaille avec les élèves en difficultés.

Un nouveau psychologue scolaire a été nommé : monsieur Gratiot remplace dorénavant Nathalie Payet.

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous continuons à travailler avec David Glaise en EPS.

En informatique, un nouvel intervenant a été nommé. Il s'agit de Cyril Brondino qui a déjà su s'intégrer parfaitement dans l'école. Son excellent contact avec les enfants n'a rien à envier à son efficacité professionnelle. Nous souhaitons la bienvenue à Cyril !

C'est avec joie que nous travaillons cette année encore avec nos deux AVS : Mme Martel et Mme Ull. Ces deux personnes sont également devenues indispensables au sein de notre école.

Une interface de communication est aussi présente auprès de deux élèves malentendants : Mme Gimenez.

L'école compte jusqu'en mars une secrétaire deux journées et demie par semaine : Mme Brun.

Comme chaque année, l'équipe enseignante travaille autour de projets fédérateurs tels que :

- L'EPS avec ses activités sans et en présence de David.
- Préparation d'un spectacle de chorale sur les droits de l'enfant.
- Éditions du journal : Blabla de l'école.

- Projets avec la Médiathèque (Prix des Incorruptibles, Printemps des poètes, Dis-moi 10 mots...).

- Le cross d'Orgon à la colline Mont-Sauvy et les olympiades d'athlétisme.

- Le thème du cirque sera aussi décliné dans chaque classe et une sortie scolaire au Cirque Gruss à Piolenc est prévue en mai.



La directrice
Madame Cérésola



ÉDUCATION

Collège Mont-Sauvy

Le collège Mont-Sauvy a ouvert ses portes le samedi 30 novembre 2013.

L'équipe de direction, l'équipe éducative et pédagogique au complet ainsi que des élèves volontaires étaient présents pour accueillir les futurs élèves et leur famille.

Étaient également présents, des représentants des parents d'élèves qui ont souhaité se mettre à la disposition des visiteurs et des professeurs des écoles venus rencontrer leurs collègues du collège pour finaliser des projets communs.

Les professeurs ont présenté leurs projets pédagogiques :

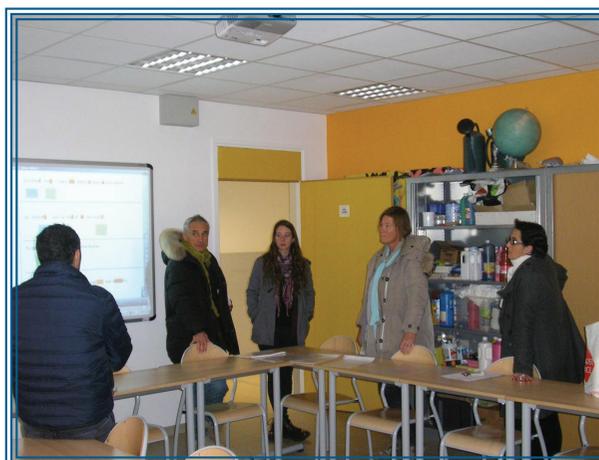
- Les classes de 6ème à thème permettant à chaque élève d'exprimer ses compétences dans un domaine qui l'intéresse.
- Les projets école/collège avec les classes de CM2 : rallye mathématiques, travail en commun sur le conte, les échanges sportifs,
- Le voyage scolaire en Catalogne pour y découvrir Barcelone, son architecture et ses artistes, Dali, la Sagrada familia de Gaudí...
- L'échange avec l'Allemagne qui permet aux élèves de vivre une semaine dans, une famille, y découvrir une autre culture et surtout pratiquer la langue du pays.
- La sensibilisation au développement durable lors de projets en sciences de la vie et de la terre et technologie.
- Les différentes activités sportives pratiquées en cours d'EPS et au sein de l'association sportive du collège dans les très belles installations mises à disposition par le SICCO.
- La présentation de l'utilisation du tableau blanc numérique, nouvel outil permettant d'animer les enseignements dispensés et l'intégration de l'informatique comme outil pédagogique dans diverses disciplines.
- Les nombreuses sorties, proposées par le CG 13, qui viennent compléter les thématiques étudiées en cours.
- La découverte des nouvelles disciplines comme la physique-chimie, le latin, la technologie et les différentes langues vivantes (allemand, anglais, espagnol et italien)

Des élèves volontaires ont guidé les familles dans tout le collège pour découvrir des locaux accueillants allant des salles de classes, à la demi-pension, aux ateliers de la SEGPA et à la vaste cour de récréation au milieu de la pinède.

Les familles ont été accueillies autour d'un café par l'équipe de direction et de vie scolaire qui a répondu aux interrogations de chacun.

Madame ZOBIRI, chef d'établissement, se rendra dans toutes les écoles primaires dans le courant du mois de janvier pour aider les familles à préparer la rentrée prochaine. Les élèves de CM2 seront accueillis au collège en mai 2014 pour une demi-journée d'immersion. Il est très important que l'arrivée au collège soit bien préparée, afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles et en toute confiance.

Madame Zobiri
Principale du Collège Mont-Sauvy





Une fin d'année bien remplie pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ados

Après le grand voyage en Vendée à Talmont Saint Hilaire organisé par Familles Rurales, les jeunes sont revenus encore plus motivés pour organiser et mettre en place de nouveaux projets au sein de l'ALSH ados.

Pour rappel, **les rencontres nationales en Vendée** c'était : deux jours et deux nuits de fête non-stop avec concerts, spectacles, forums et soirée DJ qui ont rassemblé plus de 3000 jeunes de toute la France. Parmi les groupes sur scène

il y avait Big Souil de Maillane et son hip hop maintenant bien connu de nos ados ! Et le groupe Broken Paradise de Châteaurenard l'un des groupes gagnants des tremplins jeunes actions 2013 qui se sont vu remettre par le parrain de cette soirée Olivier Bas (jury de la nouvelle star) le prix de la SACEM , un chèque de 300€ et un autre de 1000€ de la part du crédit mutuel sponsor de ces tremplins.

Écriture du projet jeunesse de Familles Rurales : A la suite de cette belle aventure Familles Rurales a proposé à une vingtaine de jeunes de toute la France de participer à l'écriture du projet jeunesse de Familles Rurales 2014. Ces réunions ont lieu environ 1 fois par mois sur Paris. Dans notre région nos représentants sont Lola, Jérémy plus deux remplaçants Romain, Raphaël. Ils sont accompagnés des référents ados, qui ont été étonnés de voir à quel point ils s'investissent sur ce projet.

Soirée de « retour Vendée » : Une soirée apéro-concert sur le thème du « retour du voyage en Vendée » a été organisée à la salle des fêtes du foyer rural d'Orgon. Les jeunes adhérents en étaient les organisateurs ! Création des invitations, mise en place de la scène pour le concert, achats pour l'apéro, préparation de la salle, mise en place des supports de communications (films, photos, ...) et présentation de la soirée, bref ils étaient 100% acteurs de leur soirée. Les parents qui n'étaient pas présents lors du voyage ont pu enfin voir de nombreuses photos et des films retracent ce magnifique voyage plein de souvenirs...Une fois de plus l'occasion pour nos jeunes musiciens de faire un petit concert.

Les projets: 2013 se termine également avec un concert de Noël à la crèche d'Orgon par les jeunes de l'atelier musique « main dans la main » qui ont dû adapter leur répertoire pour un public bien jeune. L'équipe d'animateurs ados prépare également l'organisation des tremplins 2014 et recherche une grande et belle salle pour accueillir cette 2ème édition. Nous recherchons également de nouveaux talents âgés entre 15 et 25 ans. Donc si tu es musicien, comédien, danseur, humoriste ? Inscris-toi et deviens le nouveau jeune talent de Familles Rurales 2014. Les sorties de l'année étaient très variées et les soirées de plus en plus présentes comme en témoignent les photos. Enfin pour finir les projets de l'alsh, Alisson, Fatna, Ilham, Linda, Kelsey et Jérémy se sont inscrits et ont répondu à un appel à projet auprès de la MSA. Le projet aura pour thème le reboisement des Alpilles avec une grande action de sensibilisation auprès des jeunes de l'école primaire d'Orgon, le collège Mont-Sauvy et l'alsh ados d'Orgon. L'idée est de replanter de manière symbolique 3 arbres dans la colline d'Orgon et de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance et de la fragilité de notre patrimoine « Les Alpilles ». Ce projet sera également le thème d'une soirée concert en hommage à la nature qui aura lieu aux alentours des vacances de printemps 2014. Pour l'heure les jeunes attendent avec impatience le résultat de ce projet. L'alsh ados d'Orgon est situé juste en bas du collège Mont-Sauvy et accueille des jeunes à partir de 11 ans. Le programme des vacances est mis en place avec les jeunes et l'équipe d'animateurs.

Programme en semaine en période scolaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h00 et vendredi de 16h30 à 19h30.

Vacances : de 9h00 à 18h00 avec le lundi activité libre (consoles de jeux, ping-pong, internet), le mardi expression corporelle (ambiance Dance, Battle de danse), le jeudi atelier art créatif (expériences artistiques en tout genre) et le vendredi et le 1er samedi du mois atelier initiation musique (guitare, basse, batterie, accordéon, saxophone, clavier et chant). Tarifs : tous les ateliers confondus à l'année → 1€ plus adhésion. Mercredi → 1€ à la demi-journée. Petites et grandes vacances (sauf Noël et dernière quinzaine du mois d'août) de 1,50 € à 7 € la journée en fonction du barème LEA (quotient familial).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Olivier Malagamba et Cyril Brondino de l'alsh « main dans la main » au 04 90 73 35 76.



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Agir pour Orgon

L'association Agir pour Orgon, a pour objectif de promouvoir la qualité de vie des Orgonnais, en particulier préserver le patrimoine et défendre l'environnement et mener des actions en faveur du développement durable d'Orgon.

L'assemblée générale des adhérents se tiendra au foyer rural le samedi 18 janvier à 14h00.



Adresse: 781 Chemin des Engrenauds 13660 Orgon

Téléphone: 06 95 55 08 29

E.mail: agirpourorgon@gmail.com

Site internet: www.agirpourorgon.fr

Alp'Ages Coordination

Alp'Ages Coordination, organisme associatif remplissant une mission de service public sur 20 communes du Nord-Alpilles est à la fois Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et Réseau de Santé gériatrique.

D'une part il représente un guichet unique d'information et d'orientation en faveur de la population des personnes âgées de 60 ans et plus pour répondre à leurs questions ou préoccupations.

D'autre part, c'est une organisation réunissant une équipe professionnelle de 3 coordinateurs, dont un médecin gériatre, pour accompagner le médecin traitant à la réalisation des évaluations et orientations en faveur d'un maintien à domicile adapté.

Cette plateforme de coordination gériatrique intégrée dans l'ensemble du système sanitaire et médico-social incarne localement un soutien, un lieu d'écoute et un garant du respect des choix des personnes âgées, ainsi qu'un soutien aux professionnels ou familles isolées, épuisées face aux difficultés engendrées par les différentes formes de dépendance.

A travers nos services et nos actions collectives, nous sensibilisons à l'approche particulière tant médicale que psycho-sociale que nécessite le patient âgé fragilisé par les maladies, l'isolement, les hospitalisations et la précarité sociale.

Sur le plan individuel, nous nous efforçons de développer cette culture gériatrique, notamment par l'intermédiaire de notre médecin qui réalise gratuitement des bilans gériatriques complets à domicile, avec l'aval du médecin traitant, pour les personnes accompagnées par le Réseau de Santé.

Depuis 2012, afin de renforcer la coordination des intervenants au domicile de la personne âgée, Alp'Ages met en place en partenariat avec le laboratoire Sanofi un outil de communication interprofessionnel. Il s'agit d'une expérimentation nationale qui a pour objectif de déboucher, s'il est retenu par la Caisse Nationale D'Assurance Maladie, sur la généralisation d'un outil unique adapté au dispositif de maintien à domicile.

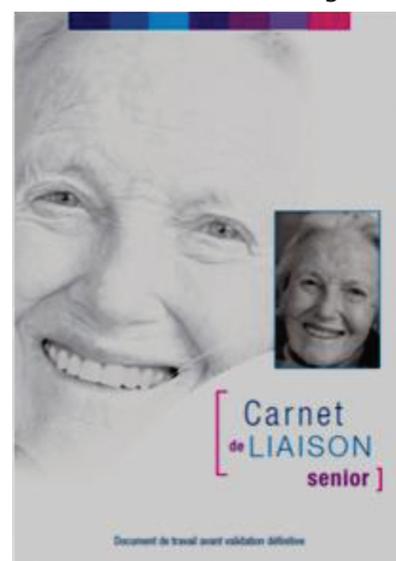
Ce carnet de liaison appelé CALISE est la propriété de la personne âgée. Il est actuellement déposé uniquement chez les patients accompagnés par le service coordination d'Alp'Ages sur son territoire.

Tout professionnel impliqué dans l'accompagnement de la personne se doit de renseigner au besoin ce support.

L'un des intérêts majeurs de ce carnet est qu'il permet d'optimiser la liaison ville - hôpital lors d'une hospitalisation avec les documents prévus à cet effet. Les pompiers de notre secteur ont été associés à notre démarche. Ils y sont favorables et assureront la transmission de ces documents.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au numéro vert suivant : 0 800 88 17 12.

Vous êtes également invités à visiter notre site Internet : clic-alpages.com



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon



Pourquoi donner son sang? De nombreux patients souffrent de maladies graves (leucémies, maladie de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves). Tous les jours les accidentés de la route et du travail peuvent avoir besoin de sang. Leur survie dépend des transfusions et donc de vous.

Alors, à l'occasion d'une prochaine collecte de sang sur la commune, faites-vous un grand plaisir: venez sauver une vie en offrant un peu de votre sang.

La limite d'âge de don de sang total est de 18 ans à 70 ans. Le nombre de prélèvements par an est de: six pour les hommes, quatre pour les femmes, avec un intervalle minimum de huit semaines entre chaque don.

**Prochaine collecte en 2014 au Foyer Rural d'Orgon :
le 27 mai et 25 novembre de 15h30 à 19h30.
Prochaine collecte en 2014 à plan d'Orgon :
le 5 mars et 3 septembre.**

Association Léz'Arts des Falaises



Bilan des animations de 2013 :

Janvier : Phil entre Pote animé par Yann Bourotte à la Médiathèque.

Mars : Présentation des différents intervenants d'un film par Eric Telenne à la Médiathèque.

Avril : Atelier d'écriture sur le roman policier à la Médiathèque.

Phil entre Potes se transforme en Café Philo animé par Yann Bourotte au Café du Musée.

Mai : Café Philo avec Yann Bourotte au Café du Musée.

Août : Concours des peintres dans les rues accompagné du concours de la Nouvelle.

Septembre: Exercice de style à la façon de Quenau Café du Musée.

Octobre : Café philo avec Thierry Aymes au Café du Musée.

Novembre : Gestion du stress et communication non violente animé par Edwige Cherbonnier au Café du Musée.

21 décembre : Participation au « Jour le plus court » lors de la journée nationale de diffusion de courts métrages avec la projection de dix courts métrages à la Médiathèque.

Animations prévues pour 2014:

Café à thèmes philosophique, littéraire, développement personnel ou sociologique l'avant dernier jeudi de chaque mois au Café du Musée.

Concours de peintres dans les rues et de nouvelles le dimanche 10 août.

L'association sera heureuse de vous accueillir lors de ces différentes manifestations l'avant dernier jeudi de chaque mois au Café du Musée.



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Ball-trap du Rocher



Bilan moral saison 2013 :

La conjoncture financière nationale, comme chacun le sait, reste très difficile et notre sport, comme tout loisir, en subit les conséquences : moins d'entraînements, moins de fréquentations au niveau de nos concours. Mais heureusement, nos fidèles licenciés ne nous ont pas oubliés. Leurs nombres de planches ont diminué, mais leurs présences et leurs assiduités, pour certains d'entre eux, et nous les en remercions, ne se sont pas taris. Le remboursement des engagements de nos médaillés Or aux différentes ligues, la licence 2013 gratuite pour les médaillés aux championnats de France, la carte club, des planches d'entraînements gratuites, concours et cartouches pour nos juniors et cadets(tes) ont également été de mise comme toutes les années. Notre avons rafraîchi en peinture notre stand et enfin couvert le pas de tir de la DTL, nous permettant d'organiser les championnats départementaux en toute quiétude. Nous espérons obtenir l'année prochaine les championnats de ligue en sus. Cette année 2013 a été riche en résultats tant au niveau régional, national qu'international. Notre club récolte, entre tous les championnats (départementaux, ligues Provence, ...).

Quarante-deux médailles :

Notre junior, Paul PILLODS, déjà performant par ses résultats de 2011 (équipe de France DTL, 2ème en équipe au championnat d'Europe), a réitéré et amplifié son exploit en intégrant l'équipe de France FU (autre discipline), en terminant médaille d'Or au championnat de France et en partant défendre nos couleurs au Championnats du monde en Slovénie où il terminera 5ème junior, 1er Français et 2ème en équipe. Notre vice-présidente, Mme Gisèle BELTRAMO, quant à elle, pour la 8ème année consécutive a intégré l'équipe de France DTL, a terminé médaille d'argent aux championnats de France pour la 5ème fois, et médaille d'argent aux championnats d'Europe en individuel et également en équipe féminine. Félicitations à tous les deux. Orgon, Plan d'Orgon, Joucas et la Provence peuvent s'enorgueillir de leurs sportifs. Nous allons changer notre FA en FU grâce en partie au Conseil général (merci pour leur aide), notre matériel devenant extrêmement vétuste et inapproprié.

Un grand merci à tous, félicitations pour vos résultats et votre sportivité, que l'année 2014 vous comble dans tous les domaines sportifs et autres.



Le Président - Le Trésorier

Club de Tennis

Le TC ORGON est un club qui associe le plaisir du sport avec la convivialité entre nos adhérents. Notre équipe dynamique met en place cet esprit à travers nos compétitions, nos animations et le plaisir de se retrouver ensemble.

Cette année 2013 s'achève sur une bonne note tennistique. En effet félicitations à nos jeunes pour avoir atteint les demi-finales du championnat par équipe 15 -16 ans avec en prime de jolies « perfs ». Bravo à nos équipes seniors F & H pour leurs prestations dans les compétitions organisées par la FFT.

Enfin, notre tournoi interne, très convivial (barbecue, etc. ...) où chose rare, nous avons inclus avec nous le TC ST ANDIOL, a permis de voir de jolies finales avec un repas « spécial crêpes » qui a clôturé notre journée et notre saison.

Nous sommes une équipe dynamique, très motivée, alors rejoignez-nous et tapons la balle ensemble.



Le président et son équipe

ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Club du 3ème Âge

Bilan de l'année 2013: Jeudi 17 janvier : Assemblée générale suivie du gâteau des Rois.
 Jeudi 7 mars : Fête des Grand-mères à l'Étang des Aulnes.
 Samedi 23 mars : Spectacle Âge tendre et Tête de Bois au Dôme de Marseille.
 Vendredi 17 mai : Journée au magnifique château de Sauvon.
 Jeudi 27 juin : Repas de fin de saison au Foyer Rural.
 Mercredi 24 juillet : Grillades à Lamanon.
 Jeudi 1er août : grillades à Mollégès.
 Vendredi 27 septembre : Journée boules à Eyguières.
 Jeudi 14 novembre : Repas de Noël au Foyer Rural.
 Dimanche 1er décembre : Loto annuel.
 Vendredi 6 décembre : Concours de belote au profit du Téléthon.



Voici les projets d'animations pour l'année 2014:

Jeudi 23 janvier: Gâteau des Rois.
 Vendredi 27 juin : Repas de fin de saison au Foyer Rural.
 Dimanche 30 novembre : Loto annuel.
 Jeudi 4 décembre : Repas de Noël au Foyer Rural. **D'autres sorties sont prévues ultérieurement...**

Réunions au club: mardi, jeudi et vendredi à partir de 13h30 au Foyer Rural, salle du haut.

C
L
U
B

T
A
U
R
I
N

L
A

B
O
U
V
I
N
E

CLUB TAURIN PAUL RICARD LA BOUVINE

ORGON TEMPORADA 2014

Club Taurin Paul Ricard La Bouvine

17 mai à 16H30
taureaux emboulés

25 mai
FERRADE
à la manade GRIMAUX

14 juin à 21H30
taureaux emboulés

13 juillet PAELLA

14 juillet à 17H
taureaux emboulés

19 JUILLET à 17H
TROPHEE DE L'AVENIR

8 AOUT à 17H
TROPHEE DE L'AVENIR

14 AOUT à 21H30
INTERVILLAGE

16 aout à 21H30
taureaux emboulés

23 aout à 21H30
taureaux emboulés

31 aout à 17H
taureaux emboulés

P
R
O
G
R
A
M
M
E

2
0
1
4



CLUBS TAURINS
PAUL RICARD
www.uctpr.com

Affiche de
Pascal Michel

ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Entente Halieutique de la Durance

Lâchés prévus pour 2014 :

Dix lâchés vont être réalisés sur Gamet et Les Anglades, ce qui représentera 450 kg de truites arc en ciel, 300 kg de truites farios et 100 kg de saumons de fontaine.

Manifestations organisées en 2014 :

Fête de la jeunesse avec un lâché de truites dans le canal derrière le stade.

Concours de pêche sur le Gamet dans le cadre de la Fête Votive d'Orgon.

Sardinade dans le cadre des fêtes de Sénas.

Matinée de nettoyage.

Journée nationale de la pêche le dimanche 1er juin 2014.

Concours du plus gros carnassier.

Concours de la plus grosse truite.



F.C.P.E.

La F.C.P.E., composée de parents d'élèves toujours disponibles, est une association dynamique qui oeuvre tout au long de l'année, en collaboration avec d'autres associations, pour proposer aux enfants des animations culturelles et ludiques.

Manifestations organisées en 2013 dans le but de récolter des fonds pour aider les différents projets des deux écoles:

Samedi 2 février : Loto.

Samedi 23 mars : Soirée années 80.

Samedi 6 avril : Carnaval.

Samedi 18 mai : Soirée plage.

Dimanche 2 juin : Foire à la puériculture et vide-greniers.

Dimanche 27 octobre : Foire à la puériculture et vide-greniers.

Dimanche 17 novembre : Stands au Marché de Noël.

Dimanche 24 novembre : Loto en partenariat avec La Boule de Beauregard.

Vendredi 6 et samedi 7 décembre : Téléthon 2013.



En 2014, la F.C.P.E. vous donne rendez-vous :

Samedi 8 février pour son loto en partenariat avec La Boule de Beauregard.

Samedi 15 mars pour une soirée dansante.

Samedi 12 avril pour son Carnaval.

Dimanche 18 mai lors de la foire à la puériculture et du vide-greniers.

Samedi 14 juin pour son loto en partenariat avec La Boule de Beauregard.

Dimanche 26 octobre lors de la foire à la puériculture et du vide-greniers.

Dimanche 21 décembre pour son loto en partenariat avec La Boule de Beauregard.

ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Festival ZinZan

Le festival s'est déroulé sur deux lieux magistraux du patrimoine bâti et naturel des Alpilles : le 22 août aux Baux de Provence et du 23 au 25 août dans le village d'Orgon.

L'édition 2013 en résumé :

Dix plateaux artistiques : Dupain, Experiment Bal Pop Trònic, Belouga, La Vespa Cougourdon Ourchestra, Le Grand Bazar Aiologique, Lamzé, Trio Combi-Quenehen-Palis, Delta Sònic, Le Bal à la Voix, Petit Max & les ZinZanaires avec 1200 entrées sur trois jours de programmation et une journée conviviale en prime (200 personnes).

Trois stages pour 40 stagiaires.

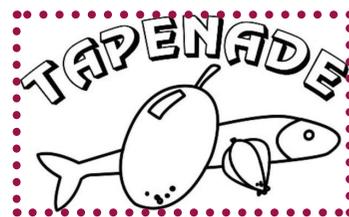
Neuf lieux patrimoniaux utilisés et « habités » de culture vivante.

Quarante-quatre salaires ont été versés aux différents artistes, techniciens et prestataires.

Une fois de plus ZinZan a marié les contraires et fait mijoter sous le soleil clément des suaves Alpilles les alambics sonores de langue d'oc. Une année marquée par un soupçon infime d'accroissement des entrées et par une fluidité encore plus forte des échanges musicaux et humains. Le brassage des créations culinaires, chorégraphiques, clownesques, artisanales et bien sûr, sonores ont définitivement trouvé dans le ZinZan un terreau fertile. Un terreau qui s'affirme comme une zone temporaire d'expérimentation sociale à tendance utopique où l'occitan se créolise et s'électronise.

Le Festival ZinZan est soutenu par la Région PACA, le Département des Bouches-du-Rhône, la Mairie des Baux-de-Provence, la Mairie d'Orgon ainsi que par 38 bénévoles qui ont su y apporter une inimitable convivialité et une énergie durable et renouvelable.

D'autres aides et soutiens extérieurs lui ont permis de se dérouler dans des conditions optimales : Communauté de Commune des Alpilles, Office du Tourisme des Baux-de-Provence, Mairie de St Etienne-du-Grès, le festival Les Suds à Arles, Association Images et Recherches, Comité des fêtes d'Orgon, Comité des Feux de Forêt d'Orgon, le Camping de la Vallée Heureuse à Orgon, le Club Taurin La Bouvine, le Tàd, L'association Martingale, Premier Regard.



Rendez-vous l'année prochaine du 21 au 24 août 2014



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Foyer Rural

L'association le Foyer Rural vous propose:

Lundi :

Judo au Foyer Rural, salle du haut : de 17h00 à 17h45 pour les enfants de 4 à 7 ans,
de 17h45 à 18h45 pour les enfants de 8 à 9 ans,
de 18h45 à 19h45 pour les enfants de plus de 10 ans.

Mardi :

Badminton au gymnase du collège : de 18h30 à 21h30 (horaires libres).

Danse à deux au Foyer Rural : de 19h30 à 20h30 cours adultes débutants rock - danses de salon.

Scrabble au Foyer Rural, salle du haut : de 20h00 à 22h00.

Zumba au Foyer Rural : de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 4 à 8 ans (Zumbatomic).
de 19h00 à 20h00 pour les adultes (Zumba Fitness).
de 20h00 à 20h30 pour les adultes (Strching / Relaxation).

Mercredi :

Danse à deux au Foyer Rural : de 9h30 à 10h30 cours enfants de 7 à 10 ans.
de 10h30 à 11h30 cours enfants de 4 à 6 ans.

Tai-Chi-Chuan à la Médiathèque : de 18h30 à 19h30 pour les premières années.
de 19h30 à 20h00 pour les deuxièmes années.

Yoga au Foyer Rural, salle du haut : de 18h30 à 19h40.
de 20h00 à 20h40.

Jeudi :

Badminton au gymnase du collège : de 18h30 à 21h30 (horaires libres).

Judo au Foyer Rural, salle du haut : de 17h00 à 17h45 pour les enfants de 4 à 7 ans,
de 17h45 à 18h45 pour les enfants de 8 à 9 ans,
de 18h45 à 19h45 pour les enfants de plus de 10 ans.

Fitness - Remise en forme - Step adultes au Foyer Rural, salle du haut : de 18h00 à 20h00.

Vendredi :

Zumba au Foyer Rural : de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 9 à 14 ans (Zumbatomic).
de 19h00 à 20h00 pour les adultes (Zumba Fitness et Zumba Toning).
de 20h00 à 20h30 pour les adultes (Strching / Relaxation).



Inscriptions et renseignements auprès des responsables et des professeurs :

Badminton - 06.13.58.16.92.

Danse à deux - 06.75.09.25.77.

Fitness - 06.17.09.80.65

Judo - 06.20.54.23.00.

Scrabble - 04.90.73.34.68.

Tai-Chi-Chuan - 04.90.95.22.46.

Yoga - 06.03.02.81.31.

Zumba - 06.10.66.87.06.

La Boule de Beauregard

Depuis le lancement de l'association de la Boule de Beauregard, nombreux sont les villageois qui ont déjà rejoint nos rangs pour partager cette passion pour la pétanque et pour le rassemblement entre amis.

L'association organise bon nombre d'événements boulistes tout au long de l'année.

Pour que notre association perdure, nous comptons sur les villageois afin qu'ils adhèrent et participent à nos côtés.

Avec les remerciements du Président Jean-Louis ROBERT et toute son équipe.



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

La Contrée d'Orgon

L'association, qui a trois ans, se porte plutôt bien, sauf financièrement, et se réunit tous les vendredis; on compte environ vingt membres mais d'autres personnes comptent la rejoindre d'ici peu.

En 2013, nous avons organisé le concours de la Fête Votive et nous en avons organisé un le 23 novembre avec 150€00 de prix plus les mises. Pour 2014, nous avons prévu de faire quatre concours plus celui de la fête votive. Mais nous ne savons si nous pourrons vu la faible subvention accordée en mai (500€) alors que nous avons besoin de 2000€ pour les mises, les achats et l'assurance. Bref, on va essayer de se faire financer par d'autres et faire, j'espère, un concours par trimestre plus la Fête Votive.

L'association désire accueillir d'autres membres notamment ceux qui n'osent pas venir car ils ne savent pas ou pas bien jouer aux cartes; l'association est chargée de les initier et de leur apprendre.

La Présidente
Patricia Letti-Mallet



La Fête Votive en images...



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Le prestige de l'Eglise

L'année 2013 se termine, l'association « Le Prestige de l'église » est heureuse d'avoir pu exécuter les travaux de la porte de l'église, grâce à la subvention de la mairie, aux dons de nombreuses personnes et à la recette du concert offert gracieusement par le Gospel Flame de Salon de Provence. Tous les bénévoles de cette association et Monsieur le curé oeuvrent afin de maintenir en bon état cette belle église de l'Assomption.

Comme chaque année nous avons organisé un concours de crèches. Le jury est passé le 27 décembre après-midi-midi dans les foyers et la remise des prix aura lieu le 15 janvier en même temps que celle du concours des façades illuminées.

Samedi 14 décembre, les choristes « La clé des chants » de Mallemort nous ont offert un concert sur le thème des chants de Noël du monde. Ce fut une superbe soirée qui s'est terminée autour d'un verre de vin chaud. Merci infiniment.

Une pensée pour René GRANIER qui sur notre demande était toujours présent, sa gentillesse et son dévouement nous manquent déjà.

Le 24 au soir la chorale de l'église a participé à la veillée de Noël suivie de la messe de minuit. N'oubliez pas de venir à l'église voir la crèche de l'église.

Pour 2014 notre objectif est la restauration du « tambour » et des portes latérales « trop bruyantes » dans l'entrée de l'église, il est certain que nous aurons encore besoin d'aide financière, donc de vous. Merci pour toute participation.

L'assemblée générale de l'association aura lieu fin janvier.

A l'occasion du jubilé de l'Abbé CHAMOUX, l'organiste John MAXWELL-JONES se produira lors d'un concert d'orgue.

Nous vous souhaitons la meilleure année possible pour 2014.

Régine C.



Les Amis du Site d'Orgon

L'A.A.S.O. a initié et accompagné le projet de mise en valeur touristique du capital géologique, paléontologique et archéologique d'Orgon. Après les travaux de réhabilitation de l'ancienne prison qu'a entrepris la municipalité, ce cadre de choix sera dédié aux collections exposées temporairement dans les salles du monastère de Beauregard. Lorsqu'elle l'a sollicitée pour l'acquisition du mobilier et l'équipement multimédia du lieu la Fondation du Crédit Agricole a répondu favorablement en accordant une subvention.

Le rôle de l'AASO pourrait s'arrêter là ! Toutefois, comme membre du comité de pilotage, elle poursuivra avec les associations intéressées par le projet, un partenariat culturel qui s'inscrira dans un programme annualisé de visites commentées, de circuits de découvertes, d'enrichissement des collections et des relations.

Indépendamment du prochain scrutin municipal, nous ne doutons pas que cette réalisation culturelle connaîtra l'essor et le déploiement qu'elle mérite dans ce lieu de prestige!



Claude
Chabas,
secrétaire

ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Les échos du F.A.V.D.

L'année 2013 du club Orgo-Sénassais sera marquée par la bonne tenue de ses différentes équipes allant des débutants aux vétérans.

Chez les jeunes, quatre équipes en débutants, deux en poussins, deux en U.13 et une équipe dans les catégories U.15 - U.17 - U.19 auxquelles s'ajoutent deux équipes séniors et une en vétérans. Des résultats malgré le retour en PHA de l'équipe fanion, mais surtout un travail dans l'ombre de tous ces bénévoles qu'il faut féliciter. Le Stade Taberner aura eu le privilège d'accueillir les tournois débutants, poussins et benjamins les 8 et 9 mai. Quelques 500 gamins ont ainsi foulé la pelouse Orgonnaise.

L'année 2014 débutera dès le 12 janvier par le traditionnel loto du club au Foyer Rural. (2013 se terminant par un même loto le 14 décembre à Sénas).

Le 21 février aura lieu un Dîner Spectacle qui devrait permettre aux jeunes pousses du club d'aller de Val Durance au Stade Vélodrome en passant par Bahia. Cette soirée sur le thème du Brésil, avec pour la partie spectacle la participation de la chanteuse Lylia de Bahia, son accompagnement et ses danseuses et pour la partie dîner un repas Brésilien concocté bénévolement par un Maître Chef. De quoi recueillir des fonds pour payer les bus et les places au stade et ainsi faire plaisir à quelques 100 gosses du FAVD. Une soirée où les places devront être réservées au 04.90.59.20.25 au plus tard le 15 février 2014. En prélude au Mondial 2014, venez vivre à l'heure Brésilienne, aux sons de sa musique et de ses mets.

Puis se déroulera le jeudi de l'Ascension le traditionnel tournoi des catégories poussins et benjamins.

Ainsi va le FAVD, que 2014 lui soit une fois encore propice.

B. Pourcel



Le FA Val Durance vous présente ses meilleurs voeux pour 2014

ASSOCIATIONS ET FESTIVITES

Orgon Loisirs

Les membres de l'association se réunissent tous les lundis après-midi dans la salle Ventoux du Foyer Rural.

Au cours de ces après-midi récréatifs, diverses animations sont proposées: scrapbooking, loto, ateliers manuels, goûter de Noël, gâteau des Rois, crêpes, ...

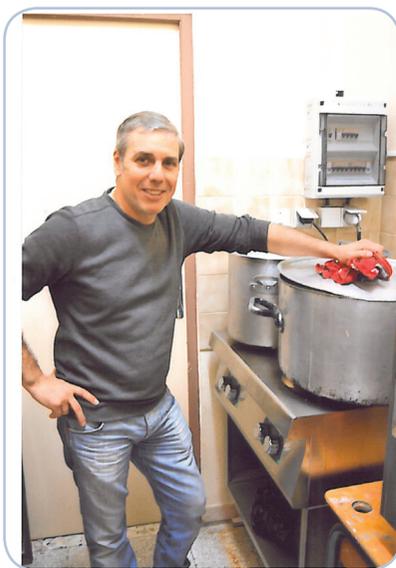
De plus, des sorties sont régulièrement organisées: Connaissance du Monde à Cavaillon, Provence Prestige à Arles, repas de fin de saison et bien d'autres.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.



Repas de l'Amicale des chasseurs de sangliers d'Orgon le dimanche 24 février 2013

Par ce froid dimanche de février, l'Amicale des Chasseurs de Sangliers a réuni, pour son repas, une cinquantaine de personnes. Ces dernières ont pu se réchauffer en dégustant une délicieuse daube de sanglier, cuisinée par notre ami Orphée SOTGIU. La bonne chère et la convivialité qui ont présidé à cette joyeuse réunion, encouragent les organisateurs à renouveler l'expérience.



Société de chasse

La société de chasse s'occupe d'entretenir des secteurs (semés, points d'eau) pour maintenir le peu de gibiers qu'il reste sur le massif. En ce qui concerne la partie qui a brûlé, nous avons nettoyé de nouvelles parcelles (terrasses) pour faire des semés et mettre des points d'eau, du gibier de repeuplement va être mis dans cette partie qui est interdite à la chasse pour l'instant.

Tous ces travaux ont pu être effectués avec l'aide de la municipalité et de la fédération de chasse des BDR.

Le nombre de chasseurs est en légère diminution comme dans l'ensemble des sociétés de chasse. Comme chaque année nous avons organisée le ball-trap pour la fête votive du village, ainsi que le lâcher pour les anciens qui a eu lieu le 26 octobre 2013 avec plus de participants que les années précédentes. Un déjeuner est offert aux participants par la boucherie Aubert de Sénas et l'apéritif par la société de chasse.

Pour l'année 2014, le ball-trap devrait toujours se faire le dimanche 17 août et le lâcher pour les anciens le samedi 25 octobre.

Le Président Mr Devaux



ASSOCIATIONS ET FESTIVITES



Les Restanques du Château V^{ème} Fête Médiévale

Gentes Dames, Damoiselles, Seigneurs et Damoiseaux ! En ce 6 juillet 2013, le beau temps était enfin au rendez-vous pour la cinquième édition de la Fête Médiévale quartier de la Savoie.

A cette occasion, une nouvelle association, a été créée, LES RESTANQUES DU CHÂTEAU, dont le but est de faire connaître ce quartier d'Orgon et de le mettre en valeur au travers de manifestations populaires comme cette fête historique. Remerciements à l'association Le Prestige de l'Église d'Orgon grâce à qui les quatre éditions précédentes de cette fête purent avoir lieu.

Lors de ce premier beau samedi d'été, étaient proposées sur trois des restanques du château les animations suivantes :

- L'après-midi (entrée gratuite) : vieux métiers (forge, mosaïque, broderie, ...), tir à l'arc, herboristerie, calligraphie, atelier blasons pour les enfants, promenades en poney, le tout en musique. La petite nouveauté cette année était la présence d'une louve apprivoisée.

- En soirée, après la traditionnelle marquisette de bienvenue, un banquet médiéval spectacle a rassemblé 180 convives qui ont savouré une tarte maraîchère, de l'agneau confit au miel et raisins secs, de l'épeautre, du fromage et une pâtisserie aux abricots, se sont divertis avec les jongleries de feu de la troupe des Mille Diables et les combats à l'épée des escrimeurs de la compagnie la Tulipe Noire, puis émerveillés avec l'embrasement du clocher.

Coups de chapeau et révérences envers nos partenaires de toujours : la Municipalité d'Orgon, son Office de Tourisme, ses services techniques et sa Réserve Communale de Sécurité Civile, la société OMYA, l'amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Orgon, et le domaine viticole du Val de L'Oule dont les vins nous ont encore régales. Nos remerciements sincères aux associations amies pour leurs aides diverses : le Club Taurin La Bouvine, le Club du Troisième Âge et aux bénévoles. Une pensée pour René GRANIER qui s'était impliqué les trois premières années et qui nous a malheureusement quittés.

Pour conclure, sachez qu'avec la meilleure volonté du monde et les meilleurs partenaires du monde, toutes ces fêtes n'auraient jamais été possibles sans nos fidèles amis des Tours de Châteaurenard des Cheminants de Provence et des Délices d'Ugernum. Un merci tout particulier aux gens de l'ombre qui, depuis cinq ans, coordonnent le déroulement de ce banquet spectacle Christophe et Brigitte ALONZO ainsi qu'à Bruno BOUCHET et Béatrice.

Nous vous invitons à venir festoyer,
le samedi 5 juillet 2014
où de nouvelles animations vous seront
proposées dont un spectacle de rapaces.



A moins de 20 euros
Banquet spectacle servi à table
en costume avec : mise en
bouche, entrée, plat chaud &
accompagnement, fromage, dessert
et vin plus final
son et lumière. QUI DIT MIEUX ?



AGENDA 2014

Janvier :

- Mercredi 8 janvier** : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.
Vendredi 10 janvier : 19h00 - Présentation des vœux du Maire à la population au Foyer Rural.
Dimanche 12 janvier : 17h00 - Loto F.A.V.D. au Foyer Rural.
Samedi 18 janvier : Atelier d'écriture pour les adultes animé par Miche Pintaud à la Médiathèque.
Jeudi 23 janvier : 15h00 - Gâteau des rois des adhérents du club du 3ème Âge au Foyer Rural.
Jeudi 23 janvier : 18h30 - Café à thème au Café du Musée.
Samedi 25 janvier : De 10h00 à 18h00 - Journée de la Truffe à l'Auberge du Parc organisée par l'Auberge du Parc.
Dimanche 26 janvier : 16h00 - Loto de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole d'Orgon au Foyer Rural.

Février :

- Mercredi 5 février** : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.
Samedi 8 février : 17h00 - Loto de la F.C.P.E. et de la Boule de Beauregard au Foyer Rural.
Jeudi 20 février : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.
Mardi 25 et mercredi 26 février : Atelier d'arts plastiques pour les enfants qui désireront préparer le Carnaval animé par la plasticienne Carole Challeau à la Médiathèque.

Mars :

- Mars** : Championnat de Tennis catégories hommes et femmes organisé par le Club de Tennis.
Du samedi 1er au dimanche 9 mars : Exposition artisanale au Foyer Rural organisée par l'association le Foyer Rural.
Mercredi 5 mars : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.
Samedi 15 mars : 20h00 - Soirée dansante au Foyer Rural organisée par la F.C.P.E..
Jeudi 20 mars : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Avril :

- Mercredi 2 avril** : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.
Samedi 12 avril : 15h00 - Carnaval dans les rues du village organisé par la F.C.P.E..
Jeudi 17 avril : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.
Mardi 22 avril : Atelier de musique pour les enfants à partir de 8 ans animé par Adeline Ballard, musicienne à la Médiathèque.
Mardi 29 avril : Atelier de musique pour les enfants à partir de 8 ans animé par Adeline Ballard, musicienne à la Médiathèque.

Mai :

- Mai** : Tournoi interne de Tennis organisé par le Club de Tennis.
Jeudi 1er mai : Concours de Ball-Trap, rencontres amicales, au stand du Ball-trap du Rocher organisé par le Ball-Trap du Rocher.
Mercredi 7 mai : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.
Mercredi 8 mai : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.
Samedi 10 mai : 14h00 - Concours de boules place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.
Vendredi 16 mai : 18h00 - Conférence de Mr Humann sur le thème du « Souvenir de la Première Guerre Mondiale » à la Médiathèque.
Samedi 17 mai : 16h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.
Dimanche 18 mai : Vide greniers dans les rues du village et Foire à la Puériculture au Foyer Rural organisés par la F.C.P.E et le Comité des Fêtes.
Jeudi 22 mai : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.
Dimanche 25 mai : Ferrade à la Manade Grimaux à Eygalières organisée par le Club Taurin La Bouvine.
Mardi 27 mai : De 15h30 à 19h30 - Collecte de sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon.
Jeudi 29 mai : Toute la journée - Tournoi interrégional de football catégories Poussins et Benjamins au stade Taberner organisé par le F.A.V.D..
Samedi 31 mai : Fête de la Vigne & du Vin au Domaine du Val de l'Oule.
Samedi 31 mai : Fête de la Vigne & du Vin au Domaine de Valditation.

AGENDA 2014

Juin :

Juin : Tournoi interne de Tennis organisé par le Club de Tennis.

Dimanche 1er juin : Journée nationale de la pêche sur le Canal Gamet organisée par l'A.A.P.P.M.A..

Mercredi 4 juin : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Dimanche 8 juin : Concours de Ball-Trap, championnat départemental, au stand du Ball-trap du Rocher organisé par le Ball-Trap du Rocher.

Samedi 14 juin : 17h00 - Loto de la F.C.P.E. et de la Boule de Beauregard place du Four à Chaux.

Samedi 14 juin : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Dimanche 15 juin : Concours de Ball-Trap, championnat de la ligue DTL, au stand du Ball-trap du Rocher organisé par le Ball-Trap du Rocher.

Mercredi 18 juin : 19h00 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Jeudi 19 juin : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 21 juin : 18h00 - Fête de la Musique organisée par la Médiathèque, le Comité des Fêtes, la Mairie et l'Office Municipal de Tourisme.

Jeudi 26 juin : 18h00 - Spectacle de chorale de l'école élémentaire.

Vendredi 27 juin : 12h00 - Repas de fin de saison des adhérents du club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Samedi 28 juin : 14h00 - Concours de boules place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 28 et dimanche 29 juin : 37ème Bourse d'échange au Musée automobile de Provence d'Orgon.

Dimanche 29 juin : Repas de fin de saison du club de Tennis organisé par le Club de Tennis.

Fin juin : Exposition par les enfants de l'école maternelle.

Juillet :

Samedi 5 Juillet : Après-midi et soirée - Animations historiques et banquet spectacle médiéval au pied du Château du Duc de Guise quartier La Savoie organisées par l'association Les Restanques du Château.

Dimanche 13 juillet : 20h00 - Paëlla aux Arènes organisée par le Club Taurin et Comité des Fêtes.

Lundi 14 juillet : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Lundi 14 juillet : 17h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Samedi 19 juillet : Fête du Rosé au Domaine de Valdition.

Samedi 19 juillet : 14h00 - Concours de boules place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 19 juillet : 17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Août :

Vendredi 8 août : 17h00 - Course de taureaux comptant pour le Trophée de l'Avenir aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Dimanche 10 août : Journée des peintres de la Rn7 et marathon de la nouvelle organisés par l'association Léz'Arts des Falaises.

Du jeudi 14 au dimanche 17 août : Fête votive organisée par le Comité des Fêtes.

Du jeudi 14 au dimanche 17 août : Concours de boules organisés par la Boule de Beauregard.

Jeudi 14 août : 21h30 - Intervillages aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Samedi 16 août : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Dimanche 17 août : 9h00 - Ball-Trap au Ball-trap du Rocher organisé par la Société de Chasse.

Du vendredi 22 au dimanche 24 août : Festival ZinZan organisé par l'association Tapenade.

Samedi 23 août : 21h30 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Dimanche 24 août : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Dimanche 31 août : 17h00 - Course de taureaux emboulés aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Septembre :

Mercredi 3 septembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 13 septembre : Concours de Ball-Trap, licenciés et extérieurs, au stand du Ball-trap du Rocher organisé par le Ball-Trap du Rocher.

Jeudi 18 septembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journée du Patrimoine.

Du samedi 27 septembre au dimanche 5 octobre : Exposition artisanale (à la place de celle de mars).

AGENDA 2014

Octobre :

Mercredi 1er octobre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Jeudi 23 octobre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 25 octobre : 9h00 - Lâcher pour les Anciens et déjeuner au ball-Trap du Rocher organisé par la Société de Chasse.

Dimanche 26 octobre : Vide greniers dans les rues du village et Foire à la Puériculture au Foyer Rural organisés par la F.C.P.E et le Comité des Fêtes.

Novembre :

Mercredi 5 novembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Mardi 11 novembre : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Dimanche 23 novembre : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes et l'Office Municipal de Tourisme.

Mardi 25 novembre : De 15h30 à 19h30 - Collecte de sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon.

Jeudi 27 novembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Dimanche 30 novembre : 16h00 - Loto du 3ème Âge au Foyer Rural.

Décembre :

Mercredi 3 décembre : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Jeudi 4 décembre : 12h00 - Repas de fin d'année des adhérents du club du 3ème Âge au Foyer Rural.

Vendredi 5 et samedi 6 décembre : Téléthon.

Dimanche 14 décembre : 17h00 - Loto du Club Taurin au Foyer Rural.

Jeudi 18 décembre : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Dimanche 21 décembre : 17h00 - Loto de la F.C.P.E. et de La boule de Beauregard au Foyer Rural.

Mercredi 24 décembre : 23h15 - Veillée et Messe de Minuit avec la chorale du Prestige de l'Eglise en l'Eglise de l'Assomption.

Liste des associations :

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale des chasseurs de sangliers d'Orgon - 04.90.73.06.12

Amicale pour le Don du Sang - 04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.90.73.01.54

Association C.O.O.L. - 04.90.73.00.01

Association Foyer Rural - 04.90.73.00.84

Association Léz'arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Association sportive Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Association sportive école élémentaire - 04.90.73.00.63

Association V.E.R.A. - 06.79.30.29.80

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Athlétic Club - 04.32.61.09.32

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Club du 3ème Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Centre Aéré Lou Pitchoun - 04.90.73.07.90

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Dire Lire Ecrire - 06.43.85.19.89

Entente halieutique - 04.90.57.20.49

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. Ecole primaire - 04.90.73.09.54

La Boule de Beauregard - 06.81.61.15.48

La Contrée d'Orgon - 06.85.86.29.95

Le Prestige de l'Eglise - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restanques du Château - 04.90.73.09.54

O.C.C.E. école élémentaire - 04.90.73.00.63

O.C.C.E. école maternelle - 04.90.73.05.48

Orgon loisirs - 06.18.71.48.34

Org'Onze - 06.70.31.83.56

Photorgon - 06.10.05.15.51

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Tennis Club - 06.25.02.45.70

Société de Chasse - 04.90.73.07.12

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

Val Durance - 04.90.73.08.30



Ils sont nés en 2013

LUBRANO-LAVADERO Alice Christine Aline née le 4 janvier 2013
 GONZALEZ Morgan Tony né le 15 janvier 2013
 MOUSSAOUI Chamsse-Eddine né le 12 janvier 2013
 ROUAJI Ayoub né le 18 janvier 2013
 MATHIEU Rebecca Angélique Emmanuelle née le 21 janvier 2013
 GOUTTEBARON Maelie Delphine Sandie née le 5 février 2013
 BOUMDIENE Kaoutar né le 25 février 2013
 AGULLO Joey Vincent Bernard né le 28 février 2013
 GORCZYCKI Aaron Christophe né le 28 février 2013
 ROUSTAN Robin Jean Valentin Yohann né le 5 mars 2013
 BOYER Lana Jasmine née le 9 mars 2013
 BEGOLLI Batiste Rezak Arsim né le 26 mars 2013
 SALLES Diego Miguel Saïd né le 17 avril 2013
 ROUMOIS Evan Gabriel né le 22 avril 2013
 MARTINEZ Lucas Sébastien Stéphane née le 29 avril 2013
 HERBRETEAU Lana Marine Cécile née le 7 mai 2013
 DJUKIC Milan né le 27 mai 2013
 MARTIN ROBIN Enzo Louis Nicolas né le 1er juin 2013
 EL FARISSI Nila née le 2 juin 2013
 OURAHMAN Janna née le 25 juin 2013
 TERZAGO Yanis Paul Jérôme né le 25 juin 2013
 ALGRAIN Florana née le 4 juillet 2013
 KERKENI Séryne née le 28 juillet 2013
 FERNANDEZ Diego né le 6 août 2013
 BECQUET Lana Lydia Martine Naziha née le 17 août 2013
 HOFFMANN Amandine Maëva Stessy née le 17 août 2013
 FERNANDEZ Jean Joseph né le 27 août 2013
 BARD ANGELIER Robin Alain Roland né le 4 septembre 2013
 HAFAFSA Sofia née le 7 septembre 2013
 DAOUDI Mohamed né le 14 octobre 2013
 TUEUX César Louis Gabin né le 15 octobre 2013
 GOURGUES LINAS Nolan Etzo né le 21 octobre 2013
 MOKDAD Yanis né le 27 octobre 2013
 RICHARD Léo Michel né le 27 octobre 2013
 LAIR Léon né le 5 décembre 2013
 BLELITA Malika née le 8 décembre 2013
 VIEILLEDENT Paul Pierre Alain né le 16 décembre 2013
 MORALES Enora née le 23 décembre 2013
 SORIANO Nolan Yves Marc né le 25 décembre 2013



Ils se sont mariés en 2013...

EL-MEFTAHI Wafae et CHEHLAOUI Brahim le 30 mars 2013
 DAURBANI Fatihha et MALYANI Aissa le 8 avril 2013
 PAULIN-HIPPOLYTE Aurore Sabrina et STORACE Guy Emile Lucien le 11 mai 2013
 ORSUCCI Florence France Ida et CHOMIENNE Eric Joseph Adrien le 1er juin 2013
 BERHIL Sihame et EL IDRISY Abdellkhalek le 29 juin 2013
 MELKA Virgine et DARSON Julien le 13 juillet 2013
 TERPLAN Jennifer et JANKOWSKI Raphaël le 27 juillet 2013
 SALGUERO Rachel et VALOUR Michel Georges Nicolas le 27 août 2013
 EL AÏDOUNI Chahinase et ELHMIOUI Abdelouahed le 7 septembre 2013
 BUCHE Soleda Solange Dominique et CORTES Antoine, Jean-Marie le 14 septembre 2013
 BENBARAKA Latifa et KHAMOUSS Mohamed le 21 septembre 2013
 TORT Lisette Yvette Andrée et BRAHIC Jean-Claude Ange Paul le 23 novembre 2013
 EL MIFTAHI Zahra et ZARAK Abdelâli le 7 décembre 2013
 MICHEL Sophie Anne Catherine Marie et BRAHY Philippe Jean-Marie le 14 décembre 2013



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés en 2013...

BERIDOT Yvette Lucette veuve PREVOST le 2 janvier 2013
FRITSCH Monika veuve HAAG le 10 janvier 2013
BLANC Joseph Louis (dit René) le 11 janvier 2013
MAURIN Lucette Marie épouse DERIGON le 13 janvier 2013
BATAIL Gérard Yvon le 16 février 2013
MADIER Rose Marie le 20 février 2013
PELISSIER René Abel le 23 février 2013
CECCONI Gérard Denis le 2 mars 2013
XIBERRAS Jérémy le 13 juin 2013
ROBERT Paul Vincent Gabriel le 14 juin 2013
CLEMENT Gabrielle Karine Josette le 23 mai 2013
HERBRETEAU Lana Marine Cécile le 27 mai 2013
POLVANI Serge Jean-Pierre le 5 juillet 2013
VERHILLE Henri le 10 juillet 2013
AMADOR Antoinette le 16 juillet 2013
CHAREUN Serge Antoine le 18 juillet 2013
CHIKHAOUI Amar le 19 juillet 2013
ROMAN Walter le 18 août 2013
GADE Jacques Frédéric Albert André le 4 septembre 2013
CRIACHI Corrado Ovidio Primo le 24 septembre 2013
BOURG-CAZAN Eric le 30 septembre 2013
RUFFINONI Gilbert Henri le 8 octobre 2013
GEYMET Raymond André Gilbert le 10 octobre 2013
BOULANGEOT Carine le 27 octobre 2013
MARIN Ginette Pierrette Yvette épouse ALLIBERT le 27 octobre 2013
GALMICHE Gérard Roger Adrien le 21 novembre 2013
GRANIER René Claude Christian le 29 novembre 2013
GRYSPEERT Bernard Pierre le 12 décembre 2013
LOUCHET René Louis Paul le 18 décembre 2013



Hommage à René GRANIER



On l'appelait le gentil râleur au grand coeur!
Ce jeune footballeur vauclusien, de passage en 1976 sur le stade orgonnais, y rencontra Christine AUZAS avec qui il s'engagea pour la vie.
Quatre beaux enfants naquirent : Christelle, Florian, Sylvaine et Marielle.
Au 1^{er} janvier 1995, René GRANIER intégra le service technique de la Municipalité d'Orgon, à la voirie et plus particulièrement aux espaces verts où il excella dans la culture des oliviers, ne refusant jamais de tailler les arbres de tous ceux qui le lui demandaient.

Il avait la ruralité chevillée au coeur. C'était un membre actif de la Carreto Ramado de Mollégès et du concours de chevaux de trait.

Il œuvrait dans de nombreuses associations orgonnaises, très apprécié pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Il nous a quittés le 29 novembre 2013 vaincu par la maladie contre laquelle il avait courageusement lutté.

L'église paroissiale d'Orgon ne pouvait contenir l'assistance composée de sa famille et de ses nombreux amis venus lui rendre ce dernier hommage.

Nous ne l'oublierons pas...



NUMEROS UTILES

Permanences du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux

- Mr. Guy Robert, Maire : Tous les jours sauf mercredi après-midi, bureau du Maire.
- Mme Sylvette Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mardi de 9h30 à 11h30, bureau du C.C.A.S.
- Mme Marianne Boussalmi, déléguée aux écoles maternelle et primaire, au collège Mont Sauvy et à la Médiathèque : Tous les matins de 9h30 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous, bureau des Adjoints.
- Mr Lucien Foual, délégué à la jeunesse et aux sports : Lundi de 9h00 à 12h00 et vendredi sur rendez-vous de 9h00 à 12h00, bureau des Adjoints.
- Mr Eric Mallet, délégué aux finances, à l'agriculture et au développement économique : Sur rendez-vous à la Mairie 04.90.73.00.01.
- Mr Jean Claude Martarello, délégué aux travaux : Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00, bureau des adjoints.
- Mme Claudette Zavagli, déléguée à la protection du patrimoine et de l'environnement, à la communication et au tourisme : Mardi de 13h30 à 16h00 et jeudi de 9h30 à 12h00, bureau des Adjoints.
- Les conseillers municipaux: Sur rendez-vous à la Mairie 04.90.73.00.01.

Permanences à Orgon

- A.D.M.R. : Permanences le mardi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 17h00 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20
- Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 à la Mairie. 04.90.82.17.10.
- Assistante sociale C.A.F. : Mr Seck. Permanences sur rendez-vous à la Mairie, bureau du C.C.A.S.. 04.88.57.32.04.
- Assistante sociale Conseil Général : Permanences le 1er, 3ème et 5ème jeudi du mois sur rendez-vous le matin à la Mairie, bureau du C.C.A.S. 04.90.73.05.22. Secrétariat: 04.13.31.03.50.
- Assistante sociale M.S.A. : Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. 04.90.17.04.72. Permanences le 2ème jeudi du mois de 9h00 à 10h30 sur rendez-vous à la Mairie, bureau du C.C.A.S.. 04.90.73.05.22.
- Avocat - Ordre des avocats de Tarascon : Permanences le 2ème lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 à la Mairie. 04.90.73.00.01.
- Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous à la Mairie, bureau du C.C.A.S. au rez-de-chaussée. 04.90.91.43.14.
- Consultations nourrissons P.M.I. : Permanences le 2ème et le 4ème lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 à la Mairie, bureau du C.C.A.S. au rez-de-chaussée. 04.13.31.03.50.
- Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le 1er et le 3ème jeudi du mois de 14h00 à 16h15 à la Mairie, bureau du C.C.A.S.. 04.90.73.05.22.
- PACT 13 Aide aux travaux : Mr Trouyet. Permanences le 1er mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3ème mardi du mois de 13h30 à 16h00 à la Mairie. 04.91.11.06.00.
- Relais Assistantes Maternelles : Mme Laloum. Permanences le 1er lundi du mois de 9h00 à 11h30 dans les locaux de familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche Le Relais des Bambins au premier étage. 06.30.54.23.79.

Permanences extérieures

- C.A.R.S.A.T. du Sud Est : Sur rendez-vous. 39.60.
- Contrôleur M.S.A. : Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.
- Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.
- Médiateur : Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

PERMANENCES

Médiathèque

- Adresse :
Médiathèque Edmond Rostand
1 rue de la Libération 13660 Orgon
- Téléphone :
04.90.73.30.51
- Horaires :
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
Samedi de 10h00 à 12h30.
Les activités culturelles auront lieu le samedi
après-midi.

C.C.A.S.

- Adresse :
Mairie d'Orgon Place de la liberté 13660 Orgon
- Téléphone :
04.90.73.00.01
- Horaires :
Du lundi au jeudi : permanences de 9h00 à
11h45 sur R.D.V..

Police Municipale

- Adresse :
1 rue Jean Aubert 13660 Orgon
- Téléphone :
04.90.73.36.11
- Horaires :
Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00.

Mairie

- Adresse :
Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon
- Téléphone :
04.90.73.00.01
- Horaires :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h15.
- Site internet : orgon.fr
- Adresse email: mairie@mairie-orgon.fr

Office Municipal de Tourisme

- Adresse :
Place de la Liberté 13660 Orgon
- Téléphone :
04.90.73.09.54
- Horaires :
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Mercredi : de 8h30 à 12h30.
Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Samedi : de 9h00 à 12h00.
- Horaires pour les mois de juillet et d'août:
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30
à 17h00.
- Site internet : office-tourisme.orgon.fr

Administration

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50
Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70
Déchetterie de Mollégès - 04.90.90.12.39
Ecole maternelle - 04.90.73.05.48
Ecole élémentaire - 04.90.73.00.63
Foyer Rural salle du haut - 04.90.73.01.96
Gendarmerie - 04.90.73.00.06
P.I.J. - A.L.S.H - 04.90.73.35.76
Poste (Service courrier) - 3631
Presbytère - 04.90.73.01.28
Réserve Communale de Sécurité Civile -
04.90.73.07.80
Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62
Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Santé

Chirurgien-dentiste :
Dr Abensour - 04.90.73.00.40
Infirmières :
Cabinet d'Orgon - 06.79.43.76.59
Mme Bado - 06.88.70.25.19
Mme Canal - 06.19.43.63.51
Mme Mas - 06.99.69.23.00
Mme Vinkel - 06.88.33.75.75
Kinésithérapeutes :
M. Ferrero - 04.90.73.01.65
Médecins généralistes :
Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80
Dr Rolland - 04.42.56.58.42
Orthophonistes :
Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71
Mme Bailly Sondarjee - 06 84 55 08 65
Pharmacie de la Durance:
Mr Brossier- 04.90.73.00.22
Pompiers - 18

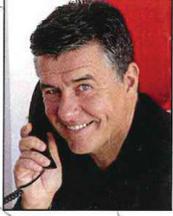
N°13 Janvier 2014:

Tirage: 1500 exemplaires sur papier recyclé.
Directeur de la publication: Guy ROBERT.
Responsable de la rédaction: Claudette ZAVAGLI.
Comité de rédaction: Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI,
Sylvette BAGUR, Nadia BOITEL, Nadine CASADEI, Anne-
Marie ROBERT, Sylvie MAZELI, Karine MAZZETTA.
Photos, saisie et maquette: service communication, Claudette
ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.
Impression: imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20.
Distribution: les membres du Conseil Municipal.
«ORGON» est le bulletin d'informations de la ville d'Orgon.
Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon
04.90.73.00.01 - mairie@mairie-orgon.fr



ERA
IMMOBILIER

Gérard VIDAL
AGENT IMMOBILIER



ERA PORTE DES ALPILLES (S)
42, avenue de la Victoire - 13660 ORGON
Tél. 04 90 44 18 34 - Fax 04 90 42 29 56
orgon@erafrance.com

0670526500



PATRICK MÉCANIQUE SERVICES

MOTO
AUTO
QUAD
JET SKI

ENTRETIEN
RÉPARATION
TOUTES MARQUES

16 lot. les Allées de St Gauthier
13660 ORGON

Tél. 06 78 34 46 10

ENTREPRISE MAÇONNERIE Gle
Robert & Fils

**Construction
Rénovation**
Spécialistes Pierres



58 Av. de la Victoire • 13660 Orgon
06 08 65 01 99 • 04 90 50 18 45 • robertchrisetfils@live.fr

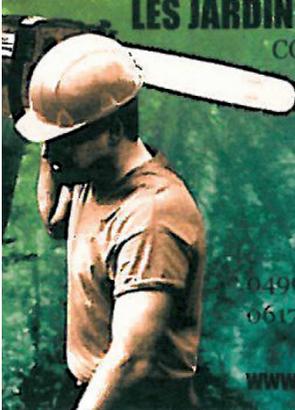
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

S.A.R.L.
MOSTEFA
Toute Rénovation



7, av. Lieutenant Colonel Reynaud
13660 ORGON

Tél. 04 90 73 07 54
Fax 04 90 73 31 84



LES JARDINS DE PROVENCE
COULET FREDERIC

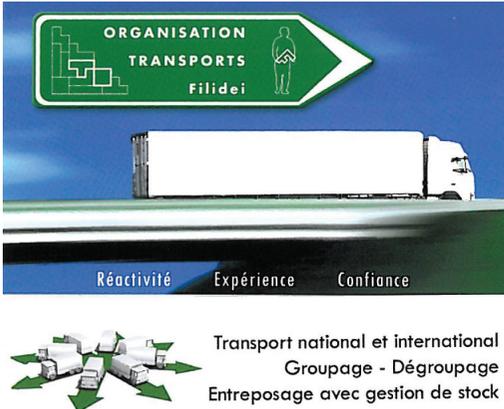
**ELAGAGE/ABATTAGE/TRAVAUX
FORESTIER/DEBROUSSAILLAGE/
ENTRETIEN PARC ET JARDIN**

0490733609
0617811698

www.elagage-provence.com

Grégory Emanuel
COIFFEUR
Avec et sans RDV

Chemin des aires
13660 Orgon
04 90 42 12 60



ORGANISATION TRANSPORTS
Filidei

Réactivité Expérience Confiance

Transport national et international
Groupage - Dégroupage
Entreposage avec gestion de stock

CHRISTOPHE FILIDEI - 06 07 43 98 30

ORGANISATION TRANSPORTS
16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON
04 90 45 01 24 - Fax : 04 42 55 00 28
organisation.transports@orange.fr

MEUBLES
Oregon

Ambiance meubles OREGON
FABRIQUE DE SALONS
ROUTE NATIONALE 7
13660 ORGON
TEL: 04 90 59 21 35
Fax: 04 90 57 21 16
oregon0031@orange.fr
www.meubles-oregon.com
FR91334794815

Le **Bar** à Angles Homme / Femme

ONGLERIE - UV
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS



Chemin des Aires
13660 ORGON
06 66 85 60 18

alexandro
INTERNATIONAL

Jalmain Johanna LBAO



Restaurant Les Arcades
 Chemin de Pied Gautier
 13660 Orgon
 04 90 73 34 40





La Grande Salle

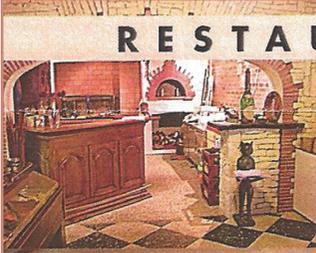
RESTAURANT HÔTEL

LE RELAIS DES FUMADES
 Relais Routier

Banquets
Repas de groupes
 Grillades et pizzas au feu de bois
 Méchoui sur commande
 Ouvert 7j/7

Route Nationale 7
 13660 **ORGON**

Tél. 04 90 73 00 81
 Fax 04 90 73 30 69




Restaurant
Le Côté Jardin



Tél. : 04 90 73 31 07
 4, place Albert Gérard - 13660 ORGON

www.le-cote-jardin.com

POULETS 2000
 OUVERT VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
 LIVRAISON A PARTIR DE 20€
 SUR UN RAYON DE 10 KM
 COMMANDE AVANT 11H

RTE DE PLAN D'ORGON
 13660 ORGON
 PARKING DE LA BOULANGERIE
 0626331899

Cyril



JHF *traiteur*
 Domaine du Moulin d'Orgon
 Traiteur & Location de salle

Organisation de toutes réceptions dans un cadre exceptionnel

160, chemin de la Fanfarline. 13660 Orgon
Tél : 04.90.73.00.03
www.moulindorgon.com

DOMAINE DU VAL DE L'OULE
 VIN DE PAYS DES ALPILLES

CULTURE BIOLOGIQUE

Route d'Eygalières
 13660 Orgon - Tél. 33 (0)4 90 95 19 06
 costebonne@wanadoo.fr - www.vignoblesbenoit.fr





Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS
 Route d'Eygalières - BP n°10
 13660 ORGON
www.omya.fr



William
Crêpier Traiteur à Domicile

Nous réalisons chez vous, Galettes et Crêpes Bretonnes de Tradition.

Nous proposons des menus complets, des recettes originales.

Formules repas à partir de 13€ / personne.
 De 15 à 200 convives.

Contacts : 06 89 21 96 39 / 04 42 55 39 67
 Mail : w.barronnier@free.fr
 Rejoignez-nous sur Facebook : Crêp à dom